

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : L'aspect économique du haut enseignement, par M. Maurice Ansiaux. — La situation des établissements de crédit belges en 1932. — Chronique : Le financement de l'emprunt à lots de 1.500 millions 5 p. c. 1933. — Statistiques.

L'ASPECT ÉCONOMIQUE DU HAUT ENSEIGNEMENT

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Vers le milieu du siècle dernier se rencontraient des économistes et des écrivains politiques, parmi lesquels d'éminentes personnalités, qui défendaient une théorie dont le radicalisme nous paraît aujourd'hui bien surprenant : la liberté des professions libérales. Par là, ils entendaient le droit d'exercer l'art de guérir ou celui de « défendre la veuve et l'orphelin » affranchis de toute espèce de preuve de capacité, et donc la suppression totale des garanties légales de compétence dont ces professions étaient entourées. A leurs yeux, cette législation était la dernière Bastille; ils voulaient en abattre les murailles. Cette satisfaction suprême leur fut néanmoins refusée et par la suite la tentative qu'ils avaient faite n'a plus été renouvelée.

Le concept de la liberté des professions était cependant bien dans la logique de l'économie politique classique, qui régnait alors sans partage. Pourquoi la « production » des services n'eût-elle pas été aussi libre que celle des biens ? La chute de l'Ancien Régime avait entraîné l'abolition de toutes les contraintes corporatives du passé : désormais plus d'apprentissage ni de compagnonnage; la maîtrise serait accessible à tous sans être notamment subordonnée à l'obligation de produire un « chef-d'œuvre ». L'examen restait imposé pour les seules professions qui, par une sorte d'ironie, étaient réputées libérales. En maintenant la condition préalable de l'examen pour la pratique de ces activités, les législateurs ne faisaient-ils pas preuve d'inconséquence ? Et en définitive, n'appartenait-il pas aux « consommateurs » de services médicaux, pharma-

ceutiques ou juridiques, d'apprécier les aptitudes de ceux qui s'offraient à les leur fournir, de même que le nouveau régime confiait aux consommateurs de denrées alimentaires ou de toutes autres marchandises quelconques le soin d'en contrôler la qualité ? La tutelle de l'Etat aurait dû disparaître là comme ici.

Réel ou imaginaire, pareil illogisme n'est plus fait pour nous émouvoir. De nos jours, du reste, les pouvoirs publics ont cessé de se désintéresser du contrôle des denrées alimentaires. De surcroît, il y a longtemps déjà qu'ils ont mis un terme à ce que les disciples des classiques nommaient la liberté des banques, c'est-à-dire le « droit naturel » pour tout établissement de crédit d'émettre des billets. Débarrassés de la phobie de l'interventionnisme, nous penchons peut-être avec excès dans le sens inverse. Les partisans les plus résolus de la démocratie, disons même de la démocratie sociale, se sont aperçus, lorsqu'ils ont la perspicacité de M. Emile Vandervelde, qu'elle ne se confond pas avec un Pan-Etatisme et qu'il y a même lieu, si l'on est socialiste, de dresser le Socialisme contre l'Etat (1).

* * *

Quoi qu'il en soit, c'est d'un point de vue réaliste qu'il y a lieu aujourd'hui de scruter le problème de la réglementation de l'accès aux professions libérales. Point de vue réaliste qui n'exclut en aucune façon le

(1) Tel est précisément le titre, très suggestif, d'un livre d'un haut intérêt de M. Vandervelde.

souci des hautes idéalités qui doivent présider à l'organisation de l'enseignement universitaire. C'est ce qui ressortira nettement de l'exposé qui va suivre.

Lorsque l'on considère les choses sous cet angle, il est inévitable que l'on aboutisse tout d'abord à une condamnation formelle de la « liberté des professions ». La démonstration pourrait paraître superflue si n'était envisagée que la « qualité » de la formation des futurs docteurs, ou si l'on veut le niveau des études. Mais elle doit porter encore sur un autre aspect du problème, essentiellement économique celui-ci. Abstraction faite du souci qualitatif auquel il vient d'être fait allusion, nous avons à nous demander ce qui adviendrait si le législateur se désintéressait complètement de l'apprentissage médical ou juridique.

Imaginons donc l'avènement d'un régime de libre concurrence en ce domaine. Suivant les lois mêmes de l'économie politique orthodoxe, les écoles de Droit ou de Médecine qui se créent sont astreintes, pour vivre et rémunérer leurs capitaux, à couvrir intégralement leurs frais grâce à la rétribution des services qu'elles rendent. Le prix normal ne s'identifie-t-il pas, dans la doctrine ricardienne, au coût de production? Comparativement à ce qui se passe aujourd'hui, la différence serait énorme. Sans prétendre donner des indications précises — elles varient avec les pays, les établissements et même les Facultés, — il est permis d'estimer assez grossièrement à un quart ou un tiers des charges budgétaires des Universités la somme globale versée par les étudiants pour leurs inscriptions aux cours et aux épreuves de fin d'année. Revenons maintenant à notre hypothèse. Un institut libre et non subventionné de haut enseignement doit donc élever sensiblement les frais d'inscription pour rentrer dans ses débours. Tout va bien si, comme disent les économistes, la demande est inélastique, ce qui signifie qu'elle ne faiblit nullement devant la hausse des prix. Ainsi en est-il, par exemple, pour les denrées de première nécessité. Est-il à croire que la demande d'apprentissage universitaire soit dénuée de toute élasticité? Assurément non. Les parents peuvent, sans doute, se résigner à de lourds sacrifices pour mettre leurs enfants à même de faire des études supérieures. Si pourtant les droits d'inscription montaient à des 7.000, 8.000 et peut-être 10.000 francs, un certain nombre d'entre eux reculeraient devant l'énormité de la dépense. De là, diminution nette des sommes globales perçues par les établissements d'enseignement. Diminution aggravée encore par la concurrence qui est de nature à les multiplier démesurément et à ne laisser à chacun qu'une faible clientèle estudiantine. Or, cette baisse des recettes brutes va immédiatement augmenter, et de façon très lourde, la part de frais généraux supportée par chaque « unité produite », nous voulons dire par *étudiant-année* (1). Obligation, dès lors, pour les entreprises universitaires de redou-

(1) Une exception doit être faite pour les Facultés dont les dépenses tendent à grandir plus que proportionnellement au nombre des étudiants. Ce sont les Facultés à laboratoires, où l'extension de la « clientèle » exigerait des constructions et installations supplémentaires coûteuses. Pourtant, la restriction serait-elle inversement avantageuse?

bler d'exigences, de porter le prix des inscriptions à des 12.000 ou 15.000 francs.

La conséquence de ce processus inévitable d'enchérissement n'est rien moins qu'une crise. Les entreprises les moins solides sont mises en liquidation, ce qui améliore la situation des autres en une certaine mesure. Mais il est possible que la lutte se poursuive avec acharnement. Toujours est-il que le résultat auquel on arrive, c'est la pénurie des « produits ». D'où valeur de rareté des jeunes gens ayant terminé leurs études. Dans certains cas, ce ne serait peut-être que demi-mal. Mais l'insuffisance du nombre des médecins, par exemple, peut avoir les plus graves inconvénients. Avec le régime actuel, c'est plutôt une pléthore qui s'accuse, si bien que les contemporains se représentent très mal combien seraient pénibles et même dangereux les effets de la pénurie.

Celle-ci peut toutefois s'atténuer sous l'empire même des lois économiques qui l'ont déterminée. La rareté des « docteurs » est de nature à rendre leur activité plus profitable. La profession sera plus recherchée; plus de parents consentiront les lourds sacrifices nécessaires pour permettre à leurs enfants d'y accéder. Cela, toutefois, n'est pas certain: il faut se remémorer, en effet, que le point de départ du raisonnement est l'hypothèse d'une entière liberté de l'exercice des professions libérales. Nulle nécessité d'être « docteur » pour être médecin, avocat, magistrat. L'autodidacte est admissible sans réserve à ces professions ou fonctions. On ne pourra l'en écarter. Aussi, rien ne garantit que s'établirait, dans les entreprises d'enseignement supérieur, un équilibre quelque peu stable entre le coût et le chiffre d'affaires.

En outre, il y a lieu de signaler que sous un régime de cherté des études, c'est dans les classes riches seules que se recruteraient les étudiants, que, partant, la médecine et le droit tendraient à devenir des professions purement plutocratiques. On mesure immédiatement le péril social d'un tel système. En éliminant les étudiants pauvres, il compromettrait la sélection des plus aptes que les Classiques regardent cependant comme le fruit le meilleur de la libre concurrence.

En commençant cet exposé, nous avons fait abstraction de l'aspect qualitatif de l'abolition des examens obligatoires. Comment ne pas insister cependant sur l'énorme régression du savoir professionnel et de la culture générale qui accompagnerait la suppression du régime actuel? Cette seule considération suffit assurément à emporter la conviction.

* * *

Dès lors que le haut enseignement ne peut être dispensé au prix de revient, qu'il ne peut être ravalé au rang de simple trafic, qu'il doit être organisé par la loi en vue d'un ensemble de fins sociales n'ayant rien de mercantile, il en résulte qu'une intervention secourable, puissante et continue est indispensable pour en assurer l'existence, le progrès, l'épanouissement.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si cette intervention financière doit être publique ou privée, ni, à la supposer publique, si elle doit aller jusqu'au monopole

ou se borner à la subvention. Ce problème particulier est, il est vrai, fort important. Mais ce serait nous éloigner de notre objet propre que d'en entreprendre présentement l'examen. Il est, au surplus, bien plus théorique que pratique. Il n'est pas de contrée, semble-t-il, qui trahisse une velléité quelconque de changer de fond en comble le régime organique de ses Universités.

Un autre problème nous sollicite : c'est celui des prix.

Suivant un économiste italien récemment disparu, Pantaleoni, à côté des prix économiques, il y a des « prix politiques ». Cette expression assez singulière désigne, dans la pensée de celui qui l'a imaginée, toutes les déterminations de valeur d'échange soustraites à la loi de l'offre et de la demande et qui sont le fait des pouvoirs publics. Prix de contrainte, dit encore Pantaleoni. Après ce que nous venons de dire, l'expression de « prix de contrainte » s'appliquerait on ne peut plus mal aux frais d'études universitaires. Le terme « prix de faveur » se comprendrait mieux, mais implique une équivoque qu'il faut absolument éviter.

Ne perdons point notre temps à chercher un terme plus adéquat. Le fait est que les prix établis par une autorité publique se différencient profondément de ceux qui dérivent d'un marchandage ou de la décision unilatérale des détenteurs d'un monopole. Si on peut taxer de rigoureux les prix exigés par un vendeur jouissant d'une supériorité de fait sur l'acheteur, c'est le reproche inverse qui s'adresse communément aux prix fixés par l'Etat et en général par les pouvoirs publics, excepté à ceux des fournitures de gaz, d'eau, d'électricité, lesquelles représentent souvent la combinaison, pesante pour les usagers, d'un prix proprement dit et d'un véritable impôt de consommation. L'Etat, dit-on, a une tendance au relâchement. Il incline à la complaisance envers les électeurs. Il serait donc à craindre qu'il n'exigeât point des usagers de ses services de haut enseignement tout ce qu'il pourrait leur demander sans compromettre la mission civilisatrice qu'il assume dans cet ordre d'activité.

Pareille argumentation est spécieuse. A moins de graduer les frais d'études suivant les ressources des familles, ce qui serait une modalité de l'impôt sur le revenu, il sied de les fixer à un niveau suffisamment modéré pour permettre aux jeunes gens dont les parents sont peu fortunés de franchir le seuil de l'Université. Et pour atteindre le but que nous indiquions tout à l'heure, il importe d'associer à cette modération du tarif applicable à la généralité des exonérations pour les plus pauvres. Il faudra davantage encore. Des moyens d'existence doivent être assurés aux jeunes travailleurs sans ressources qui ont entrepris des études supérieures. C'est à cette fin qu'ont été instituées les bourses d'études. Le nombre en a été accru en Belgique grâce à la Fondation universitaire, dont le rôle est véritablement bienfaisant. Il convient de ne pas oublier, en effet, que la Fondation universitaire ne pratique pas aveuglément l'assistance aux jeunes gens pauvres qui étudient. Elle

opère une sélection, écarte tous ceux qui n'obtiennent pas au moins la « distinction » aux examens et ne secourt les autres que dans des conditions exceptionnelles appréciées par un collègue compétent. On voit par là que la sélection ne saurait s'opérer de façon automatique. Elle nécessite le jeu de critères complétés par des appréciations de personnalités compétentes et avant tous les recteurs de nos quatre universités dans chaque cas particulier. Les gratuités non plus ne sont point accordées sans discernement. En bref, les autorités académiques doivent s'appliquer à écarter tous les pauvres qui seraient incapables, deviendraient des déclassés. La justice sociale exige quelque chose de plus : c'est que les jeunes gens riches incapables se voient aussi interdire l'accès de professions qu'ils ne sont point aptes à exercer. La sévérité des examens, égale pour tous, y pourvoit. Elle est particulièrement prononcée dans les années de début afin d'éviter dépenses, efforts et pertes de temps à celles et à ceux qui ne sont point qualifiés pour les études universitaires.

Dans ces conditions, on ne peut prétendre un seul instant que la modération des frais de fréquentation des cours et des examens soit une lâche condescendance des gouvernements envers les masses électorales. L'Etat sait bien ce qu'il fait en assumant la majeure partie des charges du haut enseignement. Il remplit une mission sociale de la plus haute importance.

* * *

Il serait loisible pourtant d'objecter que les Universités ne se bornent pas à préparer la jeunesse aux professions dont l'exercice est subordonné à la possession d'un diplôme de docteur, de candidat-notaire, de pharmacien ou d'ingénieur au titre légal (1). Les universités sont atteintes, soutiendra-t-on peut-être, de quelque mégalomanie. N'ira-t-on pas jusqu'à les accuser d'impérialisme ? A quoi sans doute la concurrence qui subsiste entre elles, bien que limitée, les incite. A un moment où les économies budgétaires sont de rigueur, on ne voit que trop clairement à quelle fin tendent de telles critiques. Elles sont cependant si déraisonnables, dans l'ensemble, que nous ne nous y arrêterions point si ce n'était pour montrer un autre aspect de l'Université, jusqu'ici laissé à dessein dans l'ombre.

En réalité, l'Université exerce une double fonction. Elle n'est pas seulement institution d'enseignement et, en quelque manière, école professionnelle supérieure, elle est aussi foyer de recherche scientifique. La dissociation de ces deux objectifs n'est pas inconcevable. Il est même des hommes de science qui sont de médiocres professeurs et d'excellents professeurs qui ne contribuent guère à l'avancement des sciences. Mais l'intégration de ces deux activités en un organisme unique se fonde sur la commune utilisation des mêmes installations et bien plus encore sur l'esprit qui anime, depuis les origines, l'enseigne-

(1) A quoi il faudrait ajouter, en Belgique, la préparation des professeurs de l'enseignement moyen, dans les Facultés des Sciences et de Philosophie et Lettres, substituées sous ce rapport aux anciennes Ecoles normales.

ment universitaire. Consciente de ses imperfections, consciente surtout du grand nombre des vérités qui restent à conquérir (1), l'Université s'est toujours préoccupée de former des travailleurs scientifiques aussi bien que des praticiens. On stériliserait l'Université en lui retirant la mission de la recherche. Cela ne veut pas dire assurément que des institutions spéciales ayant une dotation propre ne puissent être créées en vue d'un objet déterminé. Mais d'une manière générale, il est d'intérêt primordial que Facultés et Hautes Ecoles demeurent des centres d'investigation. Elles le restent pleinement chez nous, grâce à l'intervention pécuniaire d'une institution précieuse, le *Fonds de la Recherche scientifique*. Ce Fonds, qui, comme on le sait, a pour président M. le ministre Francqui et pour directeur, M. Jean Willem, apporte un concours éclairé et puissant aux chercheurs qui travaillent pour la plupart dans le cadre même de l'Université.

On voit sans peine que cette extension du cercle d'activité de l'Université rend singulièrement plus malaisé à résoudre le problème de sa vie matérielle. Personne n'ignore que les laboratoires et les bibliothèques sont des sources de grosses dépenses annuelles, dépenses que l'on ne peut réduire sans mettre en péril mortel l'Œuvre multiple en voie d'accomplissement indéfini. Au lendemain des épreuves de la guerre, nos établissements de haute science se trouvaient, à cet égard, dans une situation lamentable et critique. C'est ce qu'a montré, avec une vigueur irrécusable d'argumentation et une grande abondance de preuves, M. Robert-J. Lemoine dans un livre émouvant dont on n'a point oublié le retentissement (2). L'Etat et l'initiative privée se sont joints pour répondre à cet appel. L'effort financier qui fut fait alors donne le meilleur des démentis aux critiques que nous formulions tout à l'heure à la façon de l'avocat du diable.

Mais apportons ici quelques précisions pour montrer la liaison intime et complexe de la science et de l'enseignement à l'Université. A côté des Facultés dont il était question jusqu'ici et qui confèrent des diplômes indispensables à l'exercice de professions déterminées, le législateur a prévu des enseignements préparant à des activités très diverses, sans que la possession d'un diplôme soit requise pour avoir le droit de s'y consacrer.

Dans cet ordre d'idées, les Universités libres ont rivalisé avec l'Etat et fait du neuf avec beaucoup de largeur de vues. Le rythme de ces accroissements a-t-il été trop rapide ? Non, sans doute. Il est possible néanmoins qu'un certain ralentissement dans les extensions soit maintenant imposé par les circonstances sans que les défenseurs de la Science aient sujet de concevoir des alarmes. Et il y a autre chose encore que nous voudrions dire en toute franchise. Les Universités ne souffrent-elles pas en quelque mesure du régime de concurrence ? Non sans doute que l'ému-

lation soit chose à dédaigner. Le monopole d'un établissement unique serait plein de dangers. Toutefois, il n'est pas défendu de penser qu'il y a excès et peut-être quelque gaspillage dans la multiplication des enseignements spéciaux, comme la formation des ingénieurs des mines, qui devrait être réservée aux établissements situés dans les régions minières, comme l'étude du sanscrit — pour prendre un peu au hasard un exemple qui soit frappant, — étude qui est sans nul doute une noble discipline, mais pourrait se concentrer au sein d'une seule institution, comme peut-être aussi l'archéologie ou même certaines techniques d'application restreinte. Au lieu de cela, il y a tendance à multiplier partout les enseignements nouveaux. La création, en vertu de la loi du 21 mai 1929, de cours à option a encouragé cette tendance, directement pour obéir à la loi plus complètement même qu'elle ne le commandait, indirectement en mettant les imaginations en branle. On dira que l'excès du bien ne saurait nuire : nous en tomberions d'accord si l'équilibre budgétaire n'était une nécessité impérieuse (1). Tout bien pesé, cependant, ce qui vient d'être dit est plutôt avertissement que critique.

* * *

Il nous paraît inutile de développer davantage les considérations qui précèdent. Que le haut enseignement ne puisse être assujéti au régime des prix économiques, qu'il ne faille point l'astreindre à couvrir par des recettes immédiates son coût de revient, c'est une évidence morale inattaquable. Ce sur quoi il serait opportun d'insister encore, c'est l'opposition qui nous est apparue, à propos des frais d'études universitaires, entre les prix précis ou exacts dictés par des nécessités d'équilibre économique et les prix que l'on serait tenté d'appeler flottants ou insuffisants et qui doivent être complétés, pour faire face aux charges de gestion, par des subventions publiques ou privées. Seuls, les premiers semblent être de tout repos. Les seconds, au contraire, entraînent le contribuable à des dépenses susceptibles de s'accroître en des proportions ruineuses. A quoi le philosophe individualiste ajouterait que l'Etat n'a point le droit de prendre l'argent des citoyens pour l'employer au gré de sa fantaisie et sans les consulter expressément sur ce point.

Ne contestons pas toute valeur à de tels griefs. Il faut pourtant réfléchir à un fait qui domine toutes les activités gouvernementales et qui fournit la justification même des prélèvements fiscaux lorsqu'ils ne dépassent pas les limites de la prudence et réservent aux redevables une large part de leurs revenus. Ce fait, c'est que les prix précis sont des prix à courte vue, tandis que les prix appelés politiques, flottants, imprécis sont des prix prégnants, gros d'avenir. Logomachie ? Non pas. Un exemple va faire comprendre la portée de cette opposition entre les deux catégories

(1) Sans en excepter, bien entendu, les applications de la science, notamment dans tous les domaines de la technique.

(2) *La Déesse de l'Enseignement supérieur en Belgique*. Bruxelles, 1927.

(1) On ne peut nier, d'autre part, que la surcharge des programmes prête le flanc à des critiques d'un autre ordre. Ce serait une erreur d'admettre que l'on dut — et que l'on put — tout apprendre à l'Université ! Il y a une autre grande école, c'est la vie.

de prix. Le propriétaire d'une forêt constate, à un moment donné, la hausse du prix du bois. Occasion excellente, pense-t-il, d'abattre ses arbres et de les vendre avec bénéfice. Prix précis, prix à courte vue. Car ce n'est pas impunément que l'on rase une forêt. Pareille destruction engendre des troubles climatiques, réagit sur le régime des pluies. Et si notre propriétaire a de nombreux imitateurs, cela devient tout à fait calamiteux. La déforestation a produit des désastres sur le versant nord des Pyrénées et ailleurs.

L'exemple opposé, nous le connaissons, c'est celui des prix insuffisants acceptés par des établissements de

haut enseignement. Il est exact que ces prix insuffisants impliquent, en général, le concours du contribuable. Mais ce concours n'est pas sans compensation. Il a pour conséquence, en effet, la valorisation de la jeunesse apte aux études, dont les aptitudes ne se développeraient pas dans la même mesure sans l'assistance fiscale. Ce résultat a une portée qui dépasse de beaucoup l'intérêt privé de ceux qui bénéficient de l'enseignement « au rabais ». C'est l'expansion intellectuelle du pays, c'est l'essor de la civilisation qui sont en jeu. En vérité, le sacrifice du contribuable sera payé au centuple. Prix gros d'avenir, avons-nous dit. L'expression était-elle exagérée ?

LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT BELGES EN 1932 (1)

La transformation des banques belges depuis la guerre a retenu l'attention des auteurs belges et étrangers (2). Ils ont marqué l'intensité du mouvement de concentration et le resserrement des relations, déjà anciennes, entre les établissements de crédit et les entreprises industrielles. Nos chroniques annuelles ont consigné régulièrement ces phénomènes en les appuyant, autant qu'il était possible, par des tableaux statistiques.

Mais pareille évolution ne se renouvelle pas constamment; aussi cette année, par suite du stade de normalisation auquel nos banques sont arrivées, l'intérêt se porte davantage sur les phénomènes moins profonds mais fort intéressants qui se rattachent à la crise mondiale.

Ce qui domine la situation actuelle, c'est la baisse prolongée des prix et la réduction du volume de la production en général, ainsi que le ralentissement de la vitesse de circulation de la monnaie, apparent surtout dans les statistiques des comptes courants à la Banque nationale de Belgique. Il en résulte une contraction générale du volume des affaires des banques, une réduction sensible des postes de l'actif et du passif. Les établissements de crédit, dont l'activité est avant tout liée au mouvement général des affaires, ressentent fortement ces influences (3).

Pendant plusieurs années, ces influences ont pu être insensibles, parce que les banques subissaient encore la vitesse acquise par leur évolution interne qui les amenait à se développer sans paraître rigoureusement soumises à la conjoncture générale.

Du mouvement de concentration et des perfectionnements incessants apportés au fonctionnement et à l'administration des établissements de crédit, devait résulter une augmentation du chiffre d'affaires qui n'était pas nécessairement liée à la prospérité industrielle. L'accroissement des capitaux confiés aux banques belges, grâce à la multiplication des agences, grâce à l'abandon de la monnaie métallique et de l'épargne à domicile avait pris, pendant les années qui ont précédé la crise, une importance jamais atteinte

auparavant. Ce mouvement reprendra vraisemblablement, mais la période d'extension rapide et pressée paraît révolue. D'autre part, aucune évolution n'est continue et linéaire : elle marque toujours des arrêts, des paliers. Il apparaît comme à peu près certain que, même sans la crise, l'accroissement d'activité des banques aurait traversé actuellement une période de stabilisation et de normalisation. Mais il est aussi évident que des causes diverses se combinent pour accroître l'importance actuelle de ce phénomène. Le tableau I tend à comparer les unes aux autres des données permettant de se rendre compte de l'influence de la crise sur l'activité des établissements de crédit.

Ces chiffres sont significatifs. Ils permettent aussi de suivre le parallélisme entre l'activité des banques et celle de l'industrie et du commerce.

Les besoins de crédit des différentes industries ne sont pas identiques : il n'est pas possible d'établir de comparaison entre les recours au crédit de l'industrie lourde, par exemple, et celle de la chaussure ou de l'alimentation. En outre, les plus fortes banques ont comme clientes naturelles les plus grosses entreprises du pays et ce sont les premières qui exercent sur la statistique générale une influence décisive. C'est pourquoi on peut considérer que la crise des industries lourdes, les entreprises fabriquant des produits primaires, intéresse beaucoup plus les banques que celle des industries de biens de consommation qui, par ailleurs, sont les moins touchées par le marasme des affaires. En outre, comme les banques belges gèrent toutes un important portefeuille industriel, la composition de ce dernier établit dans quelle mesure la crise des diverses industries affecte les profits de cette catégorie d'opérations.

Les banques s'intéressent surtout de façon générale aux charbonnages, à la métallurgie, aux entreprises coloniales, à d'autres banques belges ou étrangères, aux affaires d'électricité et beaucoup moins aux industries alimentaires et à la petite industrie.

Entre les charbonnages et les banques, il existe en Belgique des liens séculaires, qui ne furent jamais rompus. La participation des banques belges dans l'industrie du charbon a contribué au développement méthodique de cette importante industrie; elle y a intéressé l'épargne et a contribué à orienter les banques belges vers la participation industrielle.

La crise des charbonnages est actuellement très intense. Toutefois, ce sont en général les houillères contrôlées par les grandes banques qui sont le moins affectées par la crise actuelle : elles ont opéré à temps des fusions, des regroupements de concessions, etc.

(1) Cf. La situation des établissements de crédit belges en 1931, Bulletin du 25 septembre 1932, vol. II, n° 6.

(2) B. S. CHLEPNER: L'organisation bancaire en Belgique depuis la guerre. *Annales d'histoire économique et sociale*, Paris n° 18, novembre 1932.

Dr H. M. H. A. VAN DER VALK: *De betrekkingen tusschen banken en industrie in België*. Uitgave van het Nederlandsch economisch Instituut. De Erven Bohn, Haarlem 1932.

(3) Lorsque le chiffre global des opérations est connu, on peut faire sur l'intensité du ralentissement des affaires des constatations fort intéressantes. C'est ainsi que le mouvement des opérations de l'Union des Banques de Province a suivi les fluctuations suivantes:

1929	52	milliards
1930	89,5	"
1931	63	"
1932	43	"

TABLEAU I. Le ralentissement de la production et des prix et l'activité des banques.
(1928 = 100)

	1928		1929		1930		1931		1932	
	Chiffres absolus	Nombre proport.	Chiffres absolus	Nombre proport.	Chiffres absolus	Nombre proport.	Chiffres absolus	Nombre proport.	Chiffres absolus	Nombre proport.
Montant des engagements (milliers de francs).....	26.347.847	100	30.437.685	115,5	33.152.358	125,8	28.079.658	106,6	22.413.856	85,1
Montant des comptes courants débiteurs et prêts (milliers de francs).....	18.034.602	100	21.800.058	120,9	22.263.047	123,4	17.591.515	97,5	13.223.071	73,3
Montant de l'escompte à la Banque Nationale de Belgique (milliers de francs).....	9.712.234	100	15.372.260	158,3	11.614.351	119,6	9.453.789	97,3	12.498.670	128,7
Moyenne annuelle de l'indice des prix de gros.....	843	100	851	100,9	744	88,3	626	74,3	532	63,1
Valeur annuelle moyenne de la tonne exportée (francs).....	1.157	100	1.234	106,7	1.101	95,2	942	81,4	774	66,9
Montant annuel des opérations de compensation en bourse (milliers de francs), comptant.	8.103.919	100	15.160.425	187,2	7.607.965	93,9	5.386.128	66,5	4.075.979	50,3
Id. terme.....	4.531.722	100	3.653.603	80,6	1.880.403	41,5	1.188.748	26,2	880.309	19,4
Production d'aciers bruts et finis (tonnes).....	7.307.850	100	7.681.420	105,1	6.167.690	84,4	5.473.290	74,9	4.863.460	66,6
Production de verre (milliers de mètres carrés).....	53.125	100	53.206	100,2	34.607	65,1	29.074	54,7	24.013	45,2
Production de zinc brut et laminé (tonnes).....	274.000	100	267.000	97,4	251.000	91,6	200.000	73,0		

Les réserves de charbon sont en général plus importantes. Les charbonnages qui cessent l'exploitation, soit temporairement, soit définitivement, sont très généralement des entreprises isolées. Il y a naturellement d'importantes exceptions : certaines entreprises charbonnières, restées indépendantes, sont parmi les plus résistantes.

Les mines du nouveau bassin de la Campine ont en général mieux supporté la crise que les houillères anciennes.

Les banques ont, en même temps, des intérêts dans l'ancien et dans le nouveau bassin.

Les banques sont amenées à financer la constitution des stocks de charbon, seule alternative souvent à la cessation de l'exploitation et au chômage. Ces avances ont, à certains moments, immobilisé des sommes importantes. La période de grèves de l'été 1932 a permis aux charbonnages de redresser quelque peu leur situation financière, mais cette amélioration a été passagère et les stocks ont recommencé à s'accumuler.

Dans certains cas, les réserves des entreprises ont servi à les financer. Dans d'autres, le crédit bancaire est intervenu.

La métallurgie lourde et les fabriques d'engrais chimiques ont vu leur production s'abaisser très sensiblement au moment où elles achevaient de lourdes immobilisations. Ici encore les banques ont aidé leurs clientes; la Société Nationale de Crédit à l'Industrie a fait sa part, et parfois la Caisse d'épargne a apporté son appui, en prenant des obligations. Mais il ne manque pas d'entreprises importantes qui, disposant de larges réserves et ayant réinvesti la majeure partie de leurs bénéfices au lieu de les distribuer, n'ont eu besoin de personne.

La lecture des rapports de nos grands établissements de crédit permet de se rendre compte des conséquences du marasme de quelques autres industries sur lesquelles, d'habitude, on est moins renseigné. Une banque, spécialisée dans le crédit aux tailleries de diamants, confirme dans son rapport que cette industrie a subi un arrêt prolongé. Mais la reprise actuelle du marché du diamant a amené une amélioration sensible de la situation.

Les sociétés de crédit maritime et fluvial sont fort affectées par la réduction des transports par eau et les charges financières des armements.

Dans ces différentes branches, les opérations de crédit avaient revêtu une importance adéquate au mouvement des affaires en période de hauts prix; aujourd'hui elles pèsent lourdement sur les entreprises d'armement, à quelque catégorie qu'elles appartiennent.

Les bateaux d'intérieur et les rhénans subissent lourdement l'effet de la crise de la grosse industrie. En général, leurs propriétaires, gens laborieux et honnêtes, parviennent à faire face sinon à l'amortissement de leurs dettes hypothécaires, du moins au paiement des intérêts. Il y a eu peu d'exécutions forcées, mais les souffrances sont réelles. Elles se compliquent d'un problème technique : la substitution du bateau à moteur à la simple allège.

Le développement trop rapide et imprudent d'une flottille de pêche à moteur à l'aide de moyens de crédit a provoqué de nombreuses difficultés financières parmi les petits armements, tandis que nombre de chalutiers, résistant mal à la concurrence des chaloupes à moteur, ont dû être désarmés avant d'être amortis, ce qui a entraîné la disparition de la plupart des sociétés de pêcherie.

Enfin, une grande partie de la flotte de commerce est aujourd'hui désarmée et les armateurs souhaitent la moderniser pour rétablir sa capacité de concurrence.

Tout cela explique que les sociétés de crédit maritime, qui sont en général patronnées par les grandes banques, tout en travaillant avec des capitaux indépendants, ont diminué sensiblement le nombre de leurs prêts hypothécaires et ont subi un fléchissement notable de leurs encaissements normaux, principalement en ce qui concerne les semestrialités de remboursement.

Des amortissements importants ont dû être effectués sur certaines créances.

Dans le domaine du crédit hypothécaire terrestre, la crise a rendu plus pénibles les remboursements aux sociétés de crédit foncier.

En 1931, le mouvement des opérations foncières était encore très actif, « les règlements d'annuités s'opéraient sans retard appréciable et les cas de vente forcée furent extrêmement rares ». Mais en 1932, le règlement des annuités par les emprunteurs est devenu plus difficile et quelques réalisations forcées n'ont pu être évitées.

Mais il ne s'agit nullement d'une situation générale; dans les sociétés bien gérées, le déchet est minime, ce qui confirme notre point de vue, souvent exposé ici-même, qu'il n'existe pas de crise véritable de la propriété immobilière : les cas de détresse et d'insolvabilité sont rares.

Enfin, les rapports des banques belges signalent que la vente de terrains par leurs sociétés immobilières est poursuivie dans des conditions satisfaisantes.

La situation est moins bonne pour les opérations immobilières et hypothécaires à l'étranger, notamment en Amérique latine et en Extrême-Orient. Les banques belges sont intéressées à ces entreprises de crédit foncier à l'étranger, soit qu'elles les aient aidées à naître, soit qu'elles fassent leur service financier et les assistent dans le placement de leurs obligations.

Les pays où ces transactions s'effectuent sont parmi les plus éprouvés par la crise : désordre des changes, moratoires, suspensions du paiement des intérêts, troubles politiques, se succèdent et rendent difficile ou interrompent le cours des affaires. En général, ces sociétés, qui ont pu placer dans le public d'importants montants, ont été fort sagement gérées. Aussi, ressort-il des rapports des banques belges que, pour difficile qu'elle soit, la situation des sociétés de crédit foncier à l'étranger reste saine et est encore supportable. En 1931, les entraves mises à la sortie des capitaux d'Argentine ont fortement ralenti le rapatriement des bénéfices. En 1932, la situation n'a pas marqué encore de changement appréciable. En Extrême-Orient, « l'exécution des gages, imposée par la défaillance d'un certain nombre d'emprunteurs, a provoqué une augmentation importante du domaine immobilier de la société intéressée ».

La chute de la livre a provoqué un fléchissement de la valeur des capitaux investis en Malaisie britannique, tandis que l'actif en Chine bénéficiait de la fermeté du métal argent.

Parmi les industries auxquelles les banques belges sont intéressées, celles qui se rattachent à l'électricité sont de loin dans la situation la plus satisfaisante.

Quant aux affaires coloniales, qui sont toujours très déprimées, la participation réelle des grandes banques belges pour compte propre est relativement restreinte, et sans aucune comparaison avec l'importance des capitaux placés dans le public.

Venons-en maintenant aux relations des banques avec l'agriculture.

Il convient de souligner qu'en Belgique le problème du financement des récoltes ne se pose pas comme dans d'autres pays. La diversité des productions agricoles, végétales et animales, l'importance de la vente du lait et du beurre amènent l'agriculture à encaisser des recettes secondaires toute l'année; d'autre part, la culture du froment ne présente une importance vitale que pour un nombre réduit de grandes exploitations.

Le problème du crédit agricole ne peut donc revêtir en Belgique le caractère aigu qu'il présente dans certains pays. En fait, une seule récolte est financée en grand, c'est celle de la betterave à sucre. Mais elle l'est par la Banque Nationale et n'a jamais donné lieu à mécompte. L'opération se fait en toute sécurité grâce aux avances sur warrants. Ces avances sont accordées aux sucreries qui peuvent ainsi payer au fermier le prix des betteraves avant la vente du sucre qui s'échelonne sur l'année entière. Il est de règle absolue que toutes les avances sur une récolte doivent être remboursées avant qu'il ne puisse en être obtenu sur la récolte suivante, et qu'il n'en est pas fait en vue de constituer des stocks.

Quant au crédit agricole direct, le Boerenbond, avec ses 1.200 caisses Raiffeisen, s'en charge dans une large mesure. Les comptoirs agricoles utilisent les fonds de la Caisse d'Épargne, bien que leur rôle soit beaucoup moindre que celui du Boerenbond Belge. Celui-ci s'est intéressé récemment, par une participation dans son capital, à la seule banque agricole importante du pays. Naturellement, les banques commerciales des villes de province dans les régions d'élevage et de culture font des avances aux propriétaires et aux fermiers, mais il est impossible de dire dans quelles proportions; ces opérations sont presque toujours accompagnées d'une garantie hypothécaire.

La crise agricole se caractérise par le maintien ou même l'accroissement de la production et par la chute des prix. Très rares sont les exploitations qui ont interrompu la culture et laissent les terres en jachère: il ne s'agit que de quelques grandes fermes dans les régions de terres à blé ou dans les essartages récents. Cette très légère réduction de la superficie cultivée a été largement compensée par une tendance à accroître les rendements unitaires et par l'activité redoublée des petits exploitants, maraîchers, etc.

Le problème de la crise agricole se présente donc avant tout comme celui du respect des engagements contractuels et du maintien du niveau d'existence des agriculteurs. A l'heure actuelle, le problème des loyers

ayant amené des plaintes assez nombreuses, une loi a été votée qui confie aux juges de paix le soin de décider des réductions éventuelles; d'autre part, le problème de la dette hypothécaire n'est pas posé. Il ne semble pas qu'en Belgique la terre soit exagérément grevée.

Ces considérations restreignent singulièrement le problème du crédit agricole. Ce qui est décisif, à cet égard, c'est que l'épargne paysanne est restée très importante. Dans les villes-marchés, les dépôts des agriculteurs et leurs achats de titres alimentent une part non négligeable du courant d'affaires bancaires. La Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond concentre plus de 1,6 milliard de dépôts.

Ces dépôts ont augmenté jusqu'en 1931 et c'est seulement après cette date qu'ils ont commencé à diminuer légèrement.

On en a conclu que la persistance de ces dépôts attestait la benignité de la crise agraire. Le Boerenbond belge, dans ses rapports, s'efforce de corriger ce jugement. Dans celui de 1930, on peut lire: « Dans l'introduction du rapport de la Caisse Centrale de Crédit sur l'exercice 1929, nous parlions déjà des premières conséquences de la crise agricole qui a débuté en 1929. Nous signalions alors deux faits importants: un accroissement très sensible des dépôts confiés à la Caisse Centrale et une diminution notable des prêts.

» Depuis un an, la crise agricole s'est intensifiée. Les deux phénomènes que nous signalions il y a un an sont encore à signaler aujourd'hui.

» Ce que nous disions dans le rapport précédent concernant les remboursements des prêts s'est confirmé: nos emprunteurs ont dû faire un certain effort pour effectuer les remboursements aux échéances, mais en règle générale, ils l'ont fait avec l'exactitude habituelle.

» Depuis le nouvel an, les prêts ont repris quelque peu et ces derniers temps l'afflux des dépôts vers la Caisse Centrale de Crédit semble se rapprocher plus ou moins de son niveau normal. Il est tout naturel que lors de la reprise des affaires et du retour aux circonstances économiques normales, la demande d'emprunts augmentera et qu'une partie des épargnes qui nous sont confiées seront retirées. »

Dans le rapport sur l'exercice 1931, nous lisons:

« Qu'on ne se laisse pas induire en erreur par certaines apparences, comme par exemple l'accroissement des dépôts confiés à la Caisse Centrale de Crédit et à nos caisses locales. Quiconque connaît exactement la situation sait parfaitement que cette augmentation n'est nullement due à un surcroît de prospérité mais principalement à une réduction du capital d'exploitation; d'où premièrement une augmentation des disponibilités, ensuite une diminution notable des emprunts. Il en résulte évidemment un accroissement sensible des dépôts confiés par les caisses locales à la caisse centrale.

» L'accroissement du nombre des caisses affiliées et de celui des déposants dans les caisses locales est une autre cause de l'augmentation des dépôts...

» Contrairement à ce qui se passe dans la plupart

des autres classes sociales, le cultivateur adapte ses dépenses à ses revenus... Le cultivateur — notre petit cultivateur flamand surtout — lorsqu'il traverse des périodes difficiles n'hésitera pas un instant à comprimer ses dépenses; il se privera de tout ce qui ne lui est pas absolument nécessaire. Ses économies, fruit d'un travail dur et tenace, il ne les entamera qu'en tout dernier lieu.

» Le fait que les cultivateurs ne retirent pas leurs dépôts ne signifie donc nullement qu'ils ne sont pas durement atteints par la crise.

» Un autre phénomène nous montre d'ailleurs clairement que leur situation est loin d'être aisée. Alors qu'en temps normal les prêts étaient généralement remboursés bien avant l'échéance, ces remboursements anticipés sont devenus beaucoup plus rares. Et même, un certain nombre d'emprunteurs doivent s'imposer de pénibles efforts pour effectuer leurs remboursements aux échéances. »

Ces textes contiennent, certes, une part de vérité. Mais il ne faut pas oublier que si l'agriculteur réduit ses dépenses très rapidement, c'est qu'il produit lui-même l'essentiel de sa subsistance; il « vit du sien », suivant l'expression traditionnelle, alors que les membres des autres classes économiques sont acheteurs de la totalité de ce qui doit satisfaire leurs besoins. En outre, la structure de la vie urbaine oblige de nombreux individus à maintenir malgré eux un certain décorum afin de conserver leur crédit, leur position sociale et même leur activité économique.

Si l'agriculteur belge se trouve actuellement dans une situation qui amoindrit certainement ses conditions de vie, celles-ci s'étaient fortement améliorées depuis quinze ans, et il conserve encore d'importantes réserves dont on souhaite qu'il n'ait jamais besoin. Son esprit d'économie, son courage et son ardeur au travail lui font d'ailleurs le plus grand honneur.

Il nous a paru intéressant de comparer l'évolution des dépôts du Boerenbond Belge avec le mouvement de quelques prix de produits indigènes.

	1929	1930	1931	1932
	(1929 = 100)			
Engagements du Boerenbond	100	115,6	136,6	130,4
Prix moyen du froment.....	100	79,4	52,6	47,0
Prix moyen de l'avoine.....	100	60,7	59,2	57,2
Prix moyen du beurre.....	100	84,5	71,2	62,5
Prix moyen des œufs.....	100	87,3	70,0	57,7
Prix moyen des pommes de terre.....	100	80,7	100,6	58,8

Comparons ensuite la diminution des dépôts dans les banques et dans les caisses du Boerenbond.

	1929	1930	1931	1932
	(1929 = 100)			
Engagements du Boerenbond	100	115,6	136,6	130,4
Engagements des banques..	100	108,9	92,3	73,6

Les pages qui précèdent ont été dictées par le souci d'intégrer notre étude annuelle sur l'activité des banques belges dans une revue rapide de la situation économique générale.

Dégageons-en les constatations essentielles.

La déflation générale et naturelle, de même que la stagnation de la production ont contracté tous les postes des bilans des banques.

Toutes les industries et l'agriculture sont frappées par la crise, mais les industries lourdes, celles qui ont le plus normalement recours au crédit, sont celles qui ressentent la crise le plus profondément.

Certaines activités spéciales ont été très atteintes par la crise : les banques ont dû parfois faire face par des amortissements exceptionnels aux difficultés résultant de cette situation. Mais l'importance relative de ces industries, dans l'ensemble de l'économie belge, demeure assez faible, de telle sorte qu'elles ne l'ont point déséquilibrée, non plus que les banques elles-mêmes.

L'agriculture, atteinte elle aussi, n'a pas à faire face à un véritable problème agraire, c'est-à-dire à une situation mettant en cause la propriété du sol et l'éviction des débiteurs défaillants. D'autre part, la structure de l'agriculture belge réduit fortement l'importance du financement des récoltes. L'agriculteur fait face à la crise en réduisant son train de vie et en obtenant, s'il est fermier, des réductions de loyer. C'est cet ensemble de causes qui explique que les banques agricoles ne se sont pas trouvées, comme c'est souvent le cas ailleurs, devant des difficultés graves et que l'épargne paysanne a pu se maintenir.

L'industrie et l'agriculture belges résistant sagement à la crise, les banques ont pu, à leur tour, traverser la crise sans perdre leur influence et leur prestige et sans réduire trop brutalement le volume

de leurs crédits. D'autre part, leur évolution interne, indépendante de la conjoncture, traverse une période de normalisation et de stabilisation qui permet de mieux saisir les influences directes de la crise.

L'émission récente d'un emprunt intérieur 5 p. c. à lots, laquelle a été un plein succès, a permis de vérifier l'appréciation que nous venons d'émettre au sujet de la situation des banques belges.

Sur un capital de 1500 millions de francs, toutes les banques belges réunies n'ont eu besoin de recourir à leur compte d'avances que pour 165.000.000 francs tandis que leur escompte n'a augmenté à la même date que d'environ 50 millions.

Que le financement d'une opération aussi ample à date fixe et qui avait été annoncée avec un préavis restreint ait pu se faire avec un recours temporaire aussi restreint à l'institut central est certainement démonstratif au point de vue de la solidité de la situation bancaire belge dans son ensemble.

NOMBRE ET IMPORTANCE RELATIVE DES BANQUES BELGES.

Ainsi que les années précédentes, le présent travail repose sur le tableau publié dans le *Moniteur des Intérêts Matériels* (n° du 2 août 1933) et que nous reproduisons à la fin de l'article.

Nous avons repris, dans l'ensemble, les mêmes tableaux que ceux que nous avons établis les années précédentes, de façon à assurer l'unité de conception, malgré les changements de la conjoncture.

Le tableau II confirme nos vues générales sur l'arrêt actuel de l'évolution des établissements de crédit : arrêt du mouvement de concentration des institutions, arrêt de la concentration des capitaux dans les grandes banques, qui maintiennent leur rang mais ne gagnent pas sur leurs concurrentes plus modestes.

TABLEAU II. — Classement des banques selon l'importance du capital versé.

Capital nominal	Nombre de banques		Capital nominal total		Pour-cent du total		Avoir social (capital versé plus réserves)		Pour-cent du total	
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
(En milliers de francs)										
Jusqu'à 10 millions	26	23	172.622	156.000	3,75	3,34	328.122	327.506	4,61	4,69
De plus de 10 à 20 millions	8	11	147.000	202.000	3,19	4,33	205.008	266.888	2,88	4,12
De plus de 20 à 50 millions	16	15	555.750	525.000	12,05	11,25	771.625	763.867	10,84	11,85
De plus de 50 à 100 millions ...	6	7	465.000	540.000	10,09	11,57	742.145	821.033	10,43	11,49
De plus de 100 à 250 millions ..	6	6	1.050.000	1.025.000	22,77	21,96	1.070.060	1.167.859	15,04	18,48
De plus de 250 millions	4	4	2.220.000	2.220.000	48,15	47,55	3.999.355	3.667.995	56,20	49,37
	66	66	4.610.372	4.668.000	100,—	100,—	7.116.315	7.015.238	100,—	100,—

Le nombre des banques reste fixé à soixante-six. Par rapport à l'an dernier, deux banques ont disparu par fusion, treize par liquidation; cinq nouvelles banques ont été ajoutées, dont une, la Société Belge de Banque, résultait d'une fusion antérieure, et trois autres sont d'anciennes entreprises de crédit foncier, laissées auparavant en dehors de la statistique. En réalité, le

nombre des banques a donc diminué. L'importance des quelques banquiers privés et même des quelques banques par actions qui, en 1932 et au début de 1933, ont cessé leurs affaires, était si restreinte que la statistique du *Moniteur des Intérêts Matériels* ne relevait que deux de ces établissements. Mais il nous faut consigner ici que la plupart des banquiers privés de pro-

vince ont maintenant disparu, particulièrement dans les petites villes où l'agence de la grande banque concentrée a attiré à elle toute la clientèle nouvelle de déposants et d'emprunteurs. Ont également mal résisté à la crise plusieurs petites banques dites « bourgeoises » ou « des classes moyennes », qui s'étaient immobilisées ou que leurs tendances propres avaient empêché de pratiquer une répartition suffisante des risques. En outre, dans certains cas, elles avaient manqué d'une direction compétente, rompue aux difficultés journalières du commerce de l'argent. Il y a naturellement des exceptions et il ne manque pas d'affaires gérées avec prudence. Une institution officielle, dont l'Etat a formé le capital, prête son appui à ce genre de crédit bancaire.

En somme, les banques belges ont opposé à la crise mondiale une résistance remarquable. Les rares défaillances qui se sont produites, n'ont intéressé que des établissements tout à fait secondaires, et encore s'en est-il trouvé plusieurs dans lesquels la liquidation a donné des résultats tout à fait honorables.

Il ne nous appartient pas de souligner le rôle que

l'institut d'émission a rempli et la part qui lui est due dans ce résultat.

Constater celle-ci avec satisfaction, ce n'est d'ailleurs pas dire qu'il n'y a pas eu de perte.

Le capital de certaines banques a dû être réduit, d'autres ont recouru à un prélèvement sur des réserves, qu'en général elles avaient accru fortement pendant les années de prospérité. Parfois, des banques ont dû regretter de n'avoir pas plus largement compris les fonds d'Etat dans le placement de ces réserves. C'est une erreur qui n'est pas commise à l'étranger et qui, à l'avenir, sera sans doute évitée chez nous.

En résumé, la situation bancaire belge s'est renforcée sensiblement depuis un an.

Le classement des banques par ordre d'importance du capital versé ne s'est pas modifié, de 1931 à 1932.

Nous avons réuni dans le tableau III les banques belges selon leur affiliation plus ou moins nette à des « groupes » donnés, tels qu'ils résultent, notamment, de la constitution du portefeuille mobilier et du texte des rapports.

TABLEAU III. Répartition, par groupes de banques, des principaux postes de la situation des établissements de crédit belges, au 31 décembre 1932 (1).

Groupes de banques	Capital versé		Capital versé plus réserves		Créditeurs		Dépôts		Fonds d'Etat, titres et participations		Portefeuille effets commerciaux		Nombre de sièges sociaux, succursales, agences et bureaux	
		%		%		%		%		%		%		%
Société Générale.	1.355.115	32,22	2.836.722	40,44	1.482.561	43,67	7.881.788	41,44	3.285.920	43,42	1.738.562	29,56	399	26,8
Banq. de Brux.	600.000	14,27	876.600	12,50	12.981	0,38	2.608.833	13,72	889.501	11,75	450.387	7,66	407	27,4
Gr. de Louvain	288.500	6,86	332.150	4,73	255.768	7,53	1.079.419	5,68	384.859	5,08	280.516	4,78	288	19,4
Crédit Anvers..	150.000	3,56	210.000	2,99	31.251	0,92	576.576	3,03	216.283	2,86	188.426	3,20	150	10,1
Divers	1.812.392	43,09	2.759.766	39,34	1.612.056	47,50	6.872.623	36,13	2.791.478	36,89	3.223.015	54,80	242 (2)	16,3
	4.206.007	100,00	7.015.238	100,00	3.394.617	100,00	19.019.239	100,—	7.568.041	100,00	5.880.906	100,00	1.486	100,0

(1) Groupe Société Générale : en 1931, les chiffres de l'Union des Banques de province sont compris dans ceux du groupe Générale. Précédemment, ils n'y étaient pas compris.

Groupe de Louvain : en 1931, l'Algemeene a absorbé le Crédit Général de Belgique; précédemment, les chiffres de la situation de cette banque n'étaient pas compris dans ceux du groupe de Louvain.

(2) Chiffre pour 1930. Des chiffres plus récents ne sont pas obtenables; le chiffre réel est, selon toute apparence, inférieur à celui mentionné au tableau.

Les différents groupes ne modifient pas leurs positions respectives. Le tableau IV mérite de retenir l'attention.

TABLEAU IV. Importance des fonds propres.

	1931	1932	Diff. p. c.
Capital souscrit	4.610.372	4.668.000	+ 1,25
Capital versé	4.197.649	4.206.007	+ 0,20
Capital à verser	412.723	461.993	+11,94
Réserves	2.918.666	2.809.231	- 3,75
Capital versé plus réserves	7.116.315	7.015.238	- 1,42

En effet, il permet de mesurer indirectement l'atténuation des conséquences de la crise, en dehors de la réduction des profits dont nous parlerons par après et qui est l'indice le moins alarmant des difficultés du moment.

En 1931, le capital souscrit avait diminué de 8,79 p. c., le capital versé de 10,67 p. c., les réserves de 17,26 p. c.

En 1932, le capital souscrit a augmenté de 1,25 p. c.; le capital versé de 0,20 p. c., les réserves ont diminué de 3,75 p. c. C'est-à-dire qu'en ce qui concerne le capital et les réserves des banques, la « déflation » s'est arrêtée ou, tout au moins, est arrivée à un palier.

L'examen du tableau V permettra de se rendre compte de ce que, avec la dépréciation de la monnaie et l'accroissement du rôle des banques, les deux phénomènes jouant simultanément et dans le même sens, les capitaux investis depuis une quinzaine d'années dans les établissements de crédit ont atteint un montant élevé, auprès duquel les investissements du siècle passé et des quinze premières années du XX^e siècle représentent peu de chose.

TABLEAU V.

Montant global des capitaux investis dans les banques (1919-1932).
(En milliers de francs.)

ANNÉES	Constitutions de sociétés	Augmentations de capital (nominales)	Emissions d'obligations	Totaux
1919-1926	742.515	2.003.149	410.392	3.156.056
1927	8.450	623.440	16.500	648.390 (1)
1928	441.500	1.646.499	—	2.087.999 (2)
1929	246.750	1.080.250	—	1.327.000 (3)
1930	49.700	21.300	—	71.000 (4)
1931	2.875	332.409	—	335.284 (5)
1932	117.050	147.183	2.000	266.233 (6)
TOTAL	1.608.840	5.854.230	428.892	7.891.962

(1) Y compris 35.600.000 francs d'apports.

(2) Y compris 377.038.000 francs d'apports.

(3) Y compris 83.164.000 francs d'apports.

(4) Y compris 21.425.000 francs d'apports.

(5) Y compris 230.709.000 francs d'apports.

(6) Y compris 156.963.000 francs d'apports.

TABLEAU VI.

Situation des établissements de crédit belges.
(En milliers de francs.)

ACTIF

Années	Nombre de banques	Encaisse	Portefeuille-effets de commerce	Portefeuille-titres et participations	Comptes courants débiteurs	Prêts	Immeubles, mobilier, etc.	Total de l'actif
1912 .	66	130.785	669.505	730.672	1.041.026	792.852		3.364.840
1913 .	67	172.365	777.527	717.315	1.286.520	848.634		3.802.361
1920 .	72	1.231.428	1.327.278	2.845.149	4.481.913	827.008		10.712.776
1925 .	96	1.353.692	3.126.923	4.234.307	8.566.241	1.482.484		18.763.647
1926 .	94	2.036.906	3.566.914	4.033.985	9.992.145	1.551.709		21.181.659
1927 .	101	3.030.176	5.281.338	4.197.994	12.909.920	2.080.218	338.287	27.827.933
1928 .	91	3.341.214	5.954.409	5.097.191	15.295.624	2.738.978	343.547	32.770.963
1929 .	90	4.066.952	6.910.309	5.956.346	18.461.011	3.339.047	440.644	39.174.309
1930 .	92	4.345.606	8.385.493	7.200.574	19.570.788	2.692.259	572.228	42.766.948
1931 .	66	4.117.573	7.626.229	7.651.046	17.591.515 (3)		493.001	37.479.364
1932 .	66	5.641.550	5.880.906	7.568.041	13.223.071 (3)		516.484	32.832.022

PASSIF

ANNÉES	Capital versé	Capital à verser (1)	Réserves diverses	ENGAGEMENTS		Bénéfices	Produit p. c. du capital versé	Pertes	Total du passif
				A terme fixe	Immédiats ou indéterminés				
1912	452.490	111.324	221.915	628.934	2.013.839	56.327	10,75	7.665	3.365.840
1913	496.466	124.230	235.244	673.922	2.334.958	68.230	12,44	6.459	3.802.362
1920	948.418	189.365	439.845	911.481	8.270.260	149.341	15,75	7.135	10.712.776
1925	1.663.931	376.415	987.937	4.532.428	11.263.696	325.533	18,97	9.878	18.763.647
1926	1.684.588	348.832	1.079.924	3.679.924	14.294.117	451.238	26,79	8.132	21.181.659
1927	2.164.580	467.519	1.542.330	4.810.620	18.691.662	629.057	29,06	316	27.837.933
1928	3.282.126	524.579	2.373.554	4.866.490	21.481.357	768.909	23,38	1.473	32.770.963
1929	4.352.126	757.824	3.473.149	8.238.836	22.198.849	911.349	20,94	—	39.174.309
1930	4.961.469	379.909	3.778.451	33.152.358 (2)		877.293	17,63	2.623	42.766.948
1931	4.197.649	412.723	2.918.666	29.863.449 (4)		499.600	11,90	19.743	37.479.364
1932	4.206.007	461.993	2.809.231	25.367.266 (4)		474.994	11,29	25.476	32.832.022

(1) Le capital-actions à verser n'étant pas compté dans l'actif, n'est pas compris dans le total du passif.

(2) Engagements à vue et à terme.

(3) Comptes courants, avances, prêts sur titres.

(4) Créiteurs et comptes courants divers, dépôts à vue, et à terme, obligations et emprunts hypothécaires.

Depuis le début de la crise, le mouvement des investissements s'est ralenti, les augmentations de capital n'ayant plus lieu généralement à l'occasion de fusion et ne représentant, pour la plus grande part, que l'apport d'un actif déjà existant.

On notera enfin la décadence complète des émissions d'obligations des banques depuis 1928.

Le tableau VI donne une récapitulation de la situation d'ensemble des banques belges depuis 20 ans. On constatera que, hasard de la statistique, le nombre des banques recensées en 1932, se ramène à celui de 1912 : 66, après avoir passé en 1927 par un maximum de 101. Mais entre les 66 banques de 1912 et celles de 1932, il existe des différences profondes qu'un rapprochement fortuit de chiffres ne peut effacer. Le tableau VII complète le précédent, en établissant, pour sept années, les relations entre les différents postes du bilan global des banques.

On constate que, indépendamment de l'accroissement de l'encaisse qui est un phénomène de crise, le portefeuille-titres prend une importance croissante, qui s'affirme malgré la stagnation des affaires et la chute des dividendes des entreprises industrielles; l'importance du portefeuille-effets commerciaux s'est à nouveau réduite, mais les avances en comptes courants et les prêts voient leur place relative s'agrandir.

Par suite de la réduction des engagements à vue et à terme, les fonds propres prennent une importance plus grande. Les pertes, insignifiantes par rapport au total, huit pour mille, augmentent légèrement, de même que les bénéfices, cette dernière augmentation étant la conséquence de la contraction des postes et non d'un accroissement de rentabilité qui est démenti par toutes nos observations.

On trouvera dans le tableau VIII ces relations présentées sous une autre forme, en prenant d'autres bases de comparaison.

TABLEAU VII.

Les relations entre les différents postes du bilan global des banques belges.

	POUR-CENT DU TOTAL						
	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
ACTIF							
Immobilié.....	(1) 7,20	1,19	1,03	1,10	1,33	1,30	1,55
Portefeuille-titres.....	18,73	14,83	15,31	14,92	16,69	20,18	22,71
Portefeuille-effets.....	16,56	18,66	17,88	17,31	19,43	20,12	17,65
Comptes-courants.....	46,39	45,61	45,94	46,23	45,35	46,40	39,69
Prêts.....	—	7,35	8,23	8,36	6,24		
Encaisse.....	9,46	10,71	10,03	10,18	10,07	10,86	16,93
Actionnaires.....	1,62	1,65	1,58	1,90	0,88	1,09	1,39
Pertes.....	0,04	—	—	—	0,01	0,05	0,08
	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—
PASSIF							
Capital versé.....	7,82	7,65	9,86	10,90	11,50	11,07	12,62
Capital à verser.....	1,62	1,65	1,58	1,90	0,88	1,09	1,39
Réserves.....	5,01	5,45	7,13	8,70	8,76	7,70	8,43
Engagements à terme.....	17,09	17,—	14,61	20,63	76,83	78,77	76,13
Engagements à vue.....	66,36	66,03	64,51	55,59			
Bénéfices.....	2,10	2,22	2,31	2,28	2,03	1,37	1,43
	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—

(1) Immobilisé et prêts.

De 1927 à 1932, le rapport des fonds propres aux placements divers ne cesse d'augmenter, passant de 14,61 p. c. à 25,24 p. c. Parmi les causes qui amenèrent ce résultat, il en est qui sont de pur calcul : la diminution des dépôts augmente l'importance relative du capital et des réserves; la diminution du volume total des affaires agit dans le même sens, les fonds propres fléchissant moins que les autres postes du bilan.

Mais les augmentations du capital opérées à la fin de la période de prospérité restent la cause dominante de cette amélioration. Et c'est là un bien.

Le rapport entre les fonds propres et les placements-titres et participations présente, en effet, pour les banques belges, une grande importance, vu le caractère

particulier de leur politique industrielle. C'est vraiment le capital social des banques qui, par nature, est destiné à ce genre d'opérations et si le portefeuille s'accroît, il convient de renforcer le capital.

Pendant la période précédant la prospérité des années 1928-1929, le portefeuille des banques avait grossi plus vite que leurs fonds propres. Par la suite, l'abondance des capitaux a permis aux banques de s'approvisionner à leur tour. Il est normal que les banques, vivant du développement des affaires, attendent une stabilisation des indices, pour s'agrandir. Vient la crise. Les banques doivent procéder à des amortissements et certaines assainissent leur situation en réduisant leur capital; d'autre part,

TABLEAU VIII.

Pourcentage des fonds propres par rapport aux engagements et aux placements.

Pourcentage des fonds propres	31 décembre 1927	31 décembre 1928	31 décembre 1929	31 décembre 1930	31 décembre 1931	31 décembre 1932
1. Aux engagements divers.....	14,61	20,51	23,50	24,25	24,69	25,24
2. Aux placements titres et participations	88,43	117,42	120,98	112,42	89,49	92,61

Pourcentage de différents postes de l'actif comparés aux engagements divers.

Pourcentage	31 décembre 1927	31 décembre 1928	31 décembre 1929	31 décembre 1930	31 décembre 1931	31 décembre 1932
Des disponibilités aux engagements divers	12,90	13,39	12,30	12,60	14,21	14,86
Du portefeuille-effets aux engagements divers	21,62	21,23	20,46	20,33	19,11	19,21
Des comptes courants débiteurs aux engagements divers	64,83	69,47	74,21	71,41	63,51	64,03

la baisse sans précédent des cours de bourse crée une situation favorable à la formation de nouveaux placements, pourvu que les disponibilités existent. Enfin, il ne paraît pas contestable que dans certains cas, et lorsqu'elles le pouvaient, les banques ont racheté, à titre temporaire, des valeurs dont elles pensaient qu'il était de l'intérêt général de prévenir l'effondrement. C'est cette considération qui, au lendemain de l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne, a amené la création à Bruxelles par les principales banques, avec l'appui de la Banque Nationale et de la Caisse Générale d'Epargne, d'un consortium au capital de un milliard, destiné à éviter des paniques. Ce consortium est entré en liquidation, ayant accompli sa fonction: son intervention a été utile mais modérée.

Dès décembre 1927, les « disponibilités » des banques s'avèrent bien suffisantes; elles se maintiennent pendant la période de prospérité; la crise encourage les banques à accroître leur liquidité: aussi voit-on le rapport passer de 12,6 p. c. en 1930 à 14,21 p. c. en 1931 et à 14,86 p. c. en 1932. Inversement, l'escompte et le crédit en compte courant débiteur diminuent d'importance. Il faut y voir autant la conséquence du mouvement des prix, orientés vers la baisse, qu'une diminution considérable du volume des affaires. Il est regrettable que les indications que contiennent les bilans relativement aux acceptations soient fragmentaires et souvent confondues avec d'autres postes. Plus explicites, elles auraient permis de contrôler les données relatives aux embarras du commerce extérieur. Mais les acceptations ne jouent certainement pas en Belgique un rôle aussi important que dans l'organisation bancaire anglo-saxonne.

Les rapports qui existent entre l'escompte et le crédit en compte courant méritent toujours de retenir l'attention, parce qu'ils permettent de suivre une évolution assez lente, parfois voilée sous des phénomènes temporaires qui l'accroissent ou la ralentissent. Car les rapports entre ces deux modes de crédit paraissent

dépendre bien plus de l'évolution industrielle elle-même que de l'aspect purement technique du problème.

TABLEAU IX.

Relations entre le portefeuille-escompte et les comptes courants débiteurs
(1 = 1.000.000)

	777	
1913	$\frac{1.410}{1.821}$	= 55,11 %
1924	$\frac{7.009}{3.566}$	= 25,98 %
1926	$\frac{9.992}{5.281}$	= 35,69 %
1927	$\frac{12.909}{5.954}$	= 40,91 %
1928	$\frac{15.295}{6.910}$	= 38,93 %
1929	$\frac{18.461}{8.385}$	= 37,43 %
1930	$\frac{19.571}{7.626}$	= 42,84 %
1931	$\frac{17.592 (1)}{5.881}$	= 43,35 %
1932	$\frac{13.223}{13.223}$	= 44,47 %

(1) Comptes courants, avances et prêts sur titres.

Immédiatement après la guerre, on a constaté une réduction considérable des opérations d'escompte et un accroissement des avances en compte courant. Elle avait certainement alors pour cause immédiate le désordre des monnaies et la désorganisation des milieux d'affaires, troublés par les incessantes fluctuations des prix et par les difficultés de transport et de ravitaillement. On a pu espérer que l'on reviendrait rapidement à l'utilisation antérieure de l'escompte. En fait, très lentement, le rapport devient plus favorable à l'escompte. Mais celui-ci tarde à reprendre toute sa place

dans le mécanisme normal du crédit. Il faut tenir compte des changements profonds qui sont survenus dans les rapports des entreprises entre elles: l'intégration et les fusions diminuent le volume des opérations qui peuvent normalement se traduire par la création d'un effet commercial. Les grands cartels, en éliminant les intermédiaires ou en réduisant fortement leur rôle, agissent dans le même sens. La substitution du grand magasin au grossiste, le rôle des grandes coopératives, le resserrement des relations entre les banques et les entreprises, voilà encore des causes qui ne sont pas favorables à l'effet de commerce.

L'allongement du processus de production, d'une part, et l'accélération des ventes à la consommation, d'autre part, concourent, malgré leurs oppositions apparentes, mais apparentes seulement, à réduire « la matière escomptable ». Si l'on ajoute le développement du crédit à la consommation, grâce au système des paiements échelonnés, système qui joue un rôle important dans le commerce des ameublements, de l'automobile, des accessoires électriques et même du vêtement (1), on aura énuméré les causes intrinsèques qui expliquent que l'escompte éprouve des difficultés à reprendre la place qu'il avait conquise au cours du XIX^e siècle.

Il faut y ajouter d'une part le rôle fécond du chèque

postal; d'autre part, l'action moins bien inspirée de certaines banques, qui préfèrent donner du crédit par voie d'avances en compte courant parce qu'il est plus rémunérateur. La crise a permis de constater combien cette préoccupation intéressée recèle de périls; les avances en compte ne sont pas réescomptables et quand la banque essaie de les mobiliser, elle nuit à son crédit.

LE MOUVEMENT DES DÉPÔTS.

Les dépôts des banques belges subissent depuis 1930, année au cours de laquelle ils ont atteint le maximum de 33 milliards, un mouvement sensible de régression: ils ont fléchi à 22.414 millions, soit une réduction de 32,4 p. c.

Rappelons que le mouvement de baisse des prix de gros a marqué de 1929 à 1932 un fléchissement de 37,5 p. c. et que le volume de la production semble s'être réduit de 30 p. c. environ.

Les phénomènes de prix et de quantité interviennent ici tout autant que la contraction de trésorerie dont souffrent de nombreuses entreprises.

Le tableau X permet de constater que la réduction des dépôts n'a pas atteint la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite ni le service des chèques postaux.

TABLEAU X.

Tableau d'ensemble des dépôts dans des organismes financiers.

Années	Caisse d'Epargne	Chèques postaux	Caisse centrale de crédit du Boerenbond belge	Engagements des banques		Total général des dépôts (non compris les comptes courants de la Banque Nationale de Belgique)
	Montant des dépôts sur livrets et en comptes courants	Total des avoirs à fin d'année	Montant des dépôts à vue et à terme	à terme fixe	immédiats ou indéterminés	
(En milliers de francs)						
1926...	2.805.417	1.230.000	752.829	3.679.924	14.294.117	22.762.287
1927...	3.573.203	1.262.000	966.597	4.810.620	16.691.662	29.304.082
1928...	4.324.318	1.725.000	1.098.315	4.866.490	21.481.357	33.495.480
1929...	5.626.482	1.900.000 (2)	1.274.534	8.238.836	22.198.849	39.238.701
1930...	7.880.354	2.070.000 (2)	1.481.301		33.152.358	44.584.013
1931...	9.386.814	2.180.000 (2)	1.705.860		29.863.449	43.136.123
1932...	10.014.845	2.465.000 (2)	1.637.144		25.367.266	39.484.255

(2) Evaluation.

Le montant des dépôts à la Caisse Générale d'Epargne ne cesse d'augmenter et le solde disponible en fin d'exercice 1932 marquait encore une augmentation substantielle par rapport à la date correspondante de 1931. Les dépôts non productifs d'intérêt confiés au service des chèques postaux ont augmenté également. Il faut y voir la conséquence, et du ralentissement des affaires, et de l'extension d'une institution dont les avantages apparaissent à un nombre

croissant d'intéressés et qui conserve, à juste titre, même dans les crises les plus graves, la confiance entière de sa clientèle de petits déposants.

LES PROFITS DES BANQUES.

Les causes qui diminuent les profits des banques sont actuellement nombreuses: amortissement de créances douteuses, renouvellement de crédits venus à échéance et que les débiteurs sont dans l'incapacité de rembourser, réduction du volume général des affaires, atonie prolongée du marché des capitaux et dévaluation du portefeuille-titres.

(1) Le crédit à la consommation donne bien lieu à la création d'effets: traites ou promesses, mais il ne s'agit pas là de papier strictement commercial.

On ne constate pas de modification substantielle dans l'orientation des placements des banques. Cependant, l'influence croissante des industries de consommation et leur rentabilité plus élevée semblent prises en considération par les banques. Il est probable aussi que les « constellations » d'entreprises coloniales qu'elles contrôlent et dans lesquelles, par la force des choses, figurent des fabriques de produits alimentaires, des brasseries, etc., exercent une influence lente sur les conceptions des banques en matière de politique industrielle.

Nous avons trouvé dans les statistiques la justification de la réduction des profits sur la plupart des opérations. Mais les bilans ne peuvent indiquer l'influence de la diminution des ordres de bourse et du volume des émissions. Même en tenant compte de l'État, le volume des opérations financières s'est fortement contracté.

Le tableau XI montre que la réduction du courant d'affaires de la Bourse s'était encore accentuée en 1932.

TABLEAU XI.

**Opérations de la Caisse de liquidation
de la Bourse de Bruxelles.**
(En millions de francs.)

ANNÉES	Montant mensuel moyen des liquidations	
	Comptant	Terme
1929	1.263	304
1930	634	157
1931	449	99
1932	340	73

Le rendement du capital investi dans les banques belges a donc diminué, suivant un mouvement observé depuis 1927 et qui n'a point pour cause unique la crise économique : les augmentations successives et considérables de capital ont contribué à réduire le taux du profit.

Rendement du capital nominal des banques belges.

1926	26,79 %
1927	29,06 %
1928	23,38 %
1929	20,94 %
1930	17,63 %
1931	11,90 %
1932	10,17 %

A s'en tenir au tableau ci-dessus, on serait tenté de croire que malgré la crise, les banques ont conservé une rentabilité élevée. En fait, par la diversité de leurs opérations, aussi nécessaires pendant la crise que pendant la prospérité, les banques parviennent à maintenir un rendement moyen supérieur à celui de nombreuses entreprises. Mais si l'on compare les bénéfices au total des fonds propres, si l'on tient compte de la réduction des réserves, on voit qu'en réalité le rendement effectif des banques est inférieur à ce qu'accuse une statistique non pondérée.

Rendement des fonds propres.

ANNÉES	FONDS PROPRES		Bénéfices	P. c.
	capital versé	réserves		
1926.....	1.684	1.079	451	16,32 %
1927.....	2.164	1.542	629	16,97 %
1928.....	3.282	2.373	768	13,58 %
1929.....	4.352	3.473	911	11,64 %
1930.....	4.961	3.778	877	10,03 %
1931.....	4.198	2.919	519	7,29 %
1932.....	4.206	2.809	475	6,77 %

Depuis deux ans, les réserves des banques ont fléchi de 970 millions, tandis que le capital n'a été augmenté que de 479 millions. Encore faut-il déduire de ce total les apports qui ne constituent pas une opération portant sur des capitaux frais.

Pendant toute la période de prospérité, les banques avaient constitué des réserves importantes et non point seulement en procédant à des prélèvements sur les bénéfices, mais aussi en portant à un compte de réserve les primes d'émission perçues lors des augmentations de capital.

C'est ainsi que de 1920 à 1932, la Société Générale a vu grossir ses diverses réserves de 948 millions, dont 660 millions par des prélèvements sur les profits et 288 millions par virement des primes d'émission.

L'influence de la crise sur les réserves des banques.

ANNÉES	Augmentations de capital	Mouvement des réserves
(En millions de francs)		
1928	1.646	+ 831
1929	1.080	+ 1.100
1930	21	+ 305
1931	332	— 860
1932	147	— 110

L'année 1932 n'a pas vu se modifier la tendance suivant laquelle, en période de prospérité, l'appel de capitaux frais dépasse de loin le montant des dividendes distribués alors que pendant la crise, c'est le contraire qui se produit. C'est ce qui explique comment, même au cours de la crise, il peut se reformer du capital libre.

Emissions de capitaux frais des banques.
(En millions de francs.)

ANNÉES	Emissions de capitaux frais (constitutions + augmentations + obligations — apports (Montants nominaux)	Bénéfice distribué aux actionnaires
1927	612.790	277.961
1928	1.710.961	374.502
1929	1.243.836	452.018
1930	49.575	619.773
1931	104.575	593.182
1932	109.270	327.742

CHRONIQUE

Le financement de l'emprunt de 1.500 millions 5 p. c. 1933 à lots. — L'émission d'un grand emprunt, surtout quand le versement se fait au comptant et à date fixe, comporte un mouvement considérable de capitaux. Parmi les souscripteurs, les uns recourent à leur compte de banque, ce qui oblige le banquier à utiliser ses disponibilités ou à en créer; les autres font des versements en espèces, ce qui contribue à diminuer la circulation de billets de banque. Les chèques postaux et les comptes des caisses d'épargne jouent également leur rôle dans l'opération.

En temps ordinaires, la plupart des souscriptions se font par prélèvement sur comptes de banque. Il y a eu des émissions dans le passé dans lesquelles à peine 15 p. c. étaient versés en espèces. Mais étant donné que la thésaurisation des billets, tout en étant moindre, n'a pas cessé; il est intéressant de relever que dans le cas présent environ 635.000.000 francs ont été souscrits en espèces, soit plus de 40 p. c. Dans plusieurs grandes banques, la proportion des souscriptions payées en billets a même dépassé ce chiffre.

En outre, la répartition du montant ainsi souscrit entre les différentes coupures montre nettement les prélèvements opérés sur les avoirs thésaurisés. En effet, les souscriptions en grandes coupures dominent tout à fait et représentent à peu près les cinq sixièmes des souscriptions en espèces, ainsi que le démontrent les chiffres suivants:

En coupures de 10.000 fr.	fr. 112.750.000,—
» » » 1.000 fr.	fr. 316.161.000.—
» » » 500 fr.	fr. 86.131.000.—

Ensemble fr. 515.042.000.—

Sans doute, toutes les coupures de cette importance ne peuvent pas être considérées comme représentant des capitaux thésaurisés. Mais leur grande prédominance démontre que l'emprunt a été couvert en notable partie au moyen des billets thésaurisés, ce qui est un bien. Au 20 juin, le chiffre des billets en circulation était descendu à fr. 17.263.802.000; au 31 août, il était de fr. 18.058.000.000 et en mars 1932 il avait atteint le total de fr. 18.734.000.000.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

La quinzaine qui s'achève est l'une des plus mouvementées que les devises anglo-saxonnes aient traversées depuis qu'elles ont été détachées de l'or. Après avoir esquissé un mouvement de reprise, elles ont l'une et l'autre, vers le milieu du mois, subi des reculs répétés qui les ont amenées au point le plus bas auquel nous les ayons vues jusqu'à présent. Du 7 au 12 septembre, le dollar progressa de 4,96 7/8 à 5,04 7/8, suivi de la livre sterling qui passa de 22,63 1/4 à 23,08 1/4. Le 13 septembre, le change sur New-York fléchit à 4,99 5/8 et le change anglais à 22,90 3/8. Chaque jour fut dès lors marqué par un nouveau repli. En ce moment, le premier cote 4,64 1/8, le second 22,19 1/4, cours qui les éloignent respectivement de 35,46 p. c. et 36,59 p. c. de leur parité monétaire.

Notre marché a vu se produire pendant cette période de larges réalisations de devises, sensibles surtout en franc français. Celui-ci s'est fixé, dès que les offres se manifestèrent, autour de 28,06 1/2. Le florin et le franc suisse, eux-mêmes très fermes par rapport aux autres devises-or, se sont tenus un peu au delà du pair monétaire. L'un a oscillé de 289,15 à 289,35, l'autre cote depuis quelques jours 138,90 environ. La tendance de la devise italienne s'est alourdie, mais sans amener un repli prononcé du cours; elle se trouve aujourd'hui à 37,70, venant de 37,80 au début de la quinzaine. Un courant régulier d'achats a maintenu le reichsmark entre 171 et 171,15. La couronne tchécoslovaque vaut, comme il y a deux semaines, 21,30 environ. Le zloty a fléchi de 80,20 à 80,06. Le cours de la devise espagnole est resté constamment à un niveau voisin de 60 belgas. Les couronnes scandinaves, après avoir réalisé au commencement de la quinzaine une avance assez nette, ont été fortement touchées dans la suite par la faiblesse du change sur Londres. Le Stockholm s'est affaïssé de 119,05 à 114,57 1/2, l'Oslo de 116,15 à 111,27 1/2, le Copenhague de 103,15 à 99,20. Entraîné également dans le sillage des devises anglo-saxonnes, le dollar canadien est tombé de 4,78 à 4,52.

A terme, la livre sterling et le franc français à trois mois ont perdu la légère prime qu'ils faisaient encore à la fin de la quinzaine passée. La tendance du dollar pour une même période a faibli parallèlement à celle du comptant; le déport s'est élargi de 0,045 à 0,065 de belga.

Sur le marché de l'escompte, les affaires ont été, comme d'habitude, très limitées. Les acceptations commerciales sont toujours recherchées à 2 3/8 p. c.

Le taux du call money, après avoir touché 2 p. c. le 15 septembre, au moment où les disponibilités furent drainées pour les souscriptions au nouvel emprunt intérieur, s'est ensuite fixé à 1 1/4 p. c.

Le 23 septembre 1933.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

Le marché du comptant, dénué de toute activité, s'effrite.

Le glissement des cours est quasi général comme en

témoigne la comparaison des inscriptions à la cote des 19 et 4 septembre.

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 1^{re} série, 63-66; 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 63,75-66,25; 5 p. c. Restauration Nationale, 85,25-85; 5 p. c. Dette Belge 1925, 80-81,50; 5 p. c. Emprunt Intérieur à prime, 482-492,50; 6 p. c. Consolidé 1921, 94,90-94; 5 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 503-515; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 177,50-175; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 224,25-224,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 485-484; Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre, 94,75-93.

Aux **assurances et banques** : Compagnie Belge d'Assurances Générales, 7025-7100; Banque Belge pour l'Etranger, 550-587,50; Banque de Bruxelles, 525-535; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2825-2975; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 727,50-760; part sociale Société Belge de Banque, 1395-1425; part de réserve Société Générale de Belgique, 4500-4650.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 15500-16025; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 6700-6450; Immobilière Bruxelloise, 4350-4525.

Aux **chemins de fer et canaux** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4800-4975; Société Nationale des Chemins de fer Belges, 447,50-442,50; part de fondateur Congo, 2625-2710; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 652,50-695; 10^e action de jouissance Tournai-Jurbise, 2475-2490; action de jouissance Welkenraedt, 14875-14450.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de capital Bruxellois, 2075-2115; action de dividende idem, 6350-6375; 20^e part de fondateur Buenos-Aires, 231-245; part sociale Le Caire, 600-637,50; action de dividende Gand, 647,50-667,50; 100^e part de fondateur Rosario, 154-167.

Aux **tramways et électricité (Trusts)** : part sociale Bangkok, 627,50-640; action ordinaire Centrale Industrielle Electrique, 1780-1880; action de capital Electrobél, 2500-2675; part de fondateur Electrorail, 4640-4780; action privilégiée Sidro, 460-477,50; action de capital Traction et Electricité, 2150-2275; action ordinaire Sofina, 8900-9100.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : action de jouissance Compagnie Electrique Anversoise, 4140-4130; 10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 3320-3490; 10^e part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 12700-12750; action de dividende Electricité de l'Escaut, 6350-6675; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 7050-6950; 100^e part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 2630-2700; part de fondateur Electricité du Littoral, 2300-2400; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 8625-8835; 10^e part de fondateur Electricité de l'Ouest de la Belgique, 3700-3790; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 4525-4825; action ordinaire Electricité de Sofia et de Bulgarie, 4825-5150; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10300-

10725; part sociale Générale de Gaz et d'Electricité, 1460-1500.

Aux industries métallurgiques : Armes de Guerre, 232,50-260; Baume et Marpent, 4160-4150; 10^e part de fondateur idem, 2800-2725; Forges de Clabecq, 18700-18400; Cockerill, 785-865; Espérance-Longdoz, 2205-2265; Ougrée-Marihaye, 1260-1305; Forges de la Providence, 7750-7800; action ordinaire Sambre et Moselle, 1255-1325; Thy-le-Château, 2350-2445.

Aux charbonnages : Bonnier, 4325-4185; part sociale Centre de Jumet, 3330-3480; Gouffre, 13650-13750; Mauraage, 6000-6925; Noël-Sart-Culpart, 7875-7900; Nord de Gilly, 7400-7300; Petit-Try à Lambusart, 3750-3550; Sacré-Madame, 2075-2110; Tamines, 3150-3500; part sociale Wérister, 3050-3225; Willem-Sophia, 3300-3525.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines, 159-166; part sociale Overpelt-Lommel, 397,50-425; part sociale Métallurgique de Prayon, 950-975; 10^e action Vieille-Montagne, 2240-2345.

Aux glaciers : Auvelais, 13600-13950; action privilégiée Floreffe, 2650-2760; Moustier-sur-Sambre, 12800-12850; part sociale Saint-Roch, 15525-15750.

Aux industries de la construction : Carrières de Porphyre de Quenast, 1250-1325; Carrières Unies de Porphyre, 3180-3240; action ordinaire Ciments de Visé, 1300-1475; part de fondateur Merbes-Sprimont, 1600-1650.

Aux industries textiles et soieries : part sociale L'Ensivaloise, 1305-1395; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 1500-1610; action de capital Lainière Barcelonaise, 1315-1500; La Lainière à Verviers, 805-855; La Vesdre, 580-640; Linière La Lys, 8025-8400; Peignage et Fil. de Laine, 1850-1950; Tresses et Lacets Torley, 1215-1300.

Aux produits chimiques : Auvelais, 710-742,50; part de fondateur Industries Chimiques, 1350-1410; action de capital Nieupoort, 722,50-770; action privilégiée Wilsele, 1005-1025.

Aux valeurs coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands-Lacs, 3360-3500; action de capital Ciments du Katanga, 1210-1375; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 1905-1985; action privilégiée Katanga, 26000-26900; action ordinaire idem, 24250-25425;

100^e par de fondateur Minière des Grands Lacs Africains, 1137,50-1160; 1/3 action de dividende Simkat, 960-990; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3505-3635.

Aux alimentations : Glacières de Bruxelles, 1575-1695; action de capital Minoteries et Elévateurs à grains, 1195-1295; Moulins La Royale, 2050-2345; action de dividende Moulins Rypens, 2240-2230; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 6950-7025.

Aux brasseries : part sociale Haecht, 1605-1675; Ixelles, 4200-4400; Koekelberg, 2375-2455.

Aux industries diverses : part de fondateur Etabliss. André De Vriendt, 980-1025; part sociale Englebert O. et Fils, 2650-2710; 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1830-1950; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3825-3850; action de capital Imprégnation des Bois, 1450-1530; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur, 1100-1150.

Aux papeteries : part sociale Gastuche, 300-307,50; Saventhem, 1205-1245.

Aux pétroles : action de capital Pétrofina, 602,50-610.

Aux actions étrangères : action de dividende Cairo-Héliopolis, 1980-2070; Chade, 5600-6050; Madrilena de Trnavias, 1502,50-1505; Sévillane d'Electricité, 1150-1160; part bénéficiaire Electricité de Paris, 22225-24175; action de jouissance Société Franco-Belge de Matériel de Chemin de fer, 1760-1660; part bénéficiaire Parisienne, 2825-2900; Tubes Louvroil et Recquignies, 1750-1825; part de fondateur Mopoli, 5775-6125; Royal Dutch, 2635-2695; Usines de Savigliano, 1475-1507,50; part sociale Arbed, 3450-3390.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2325-2400; action ordinaire Barcelona Traction, 415-427,50; action ordinaire Brazilian Traction, 328,75-351,25; action de capital Héliopolis, 1340-1380; action de capital Métropolitain de Paris, 1815-1850; 100^e part de fondateur Minière des Grands Lacs, 1140-1165; action Pétrofina, 600-617,50; Royal Dutch, 2640-2670; action de capital Transports, Gaz et Electricité, 625-640; Union Minière du Haut-Katanga, 3530-3625.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comp-tant	sur valeurs à terme
6 septembre 1933.....	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
7 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
8 —	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
9 —	3,50	4,—	4,—	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
11 —	3,50	4,—	4,—	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
12 —	3,50	4,—	4,—	2,3125	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
13 —	3,50	4,—	4,—	2,25	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
14 —	3,50	4,—	4,—	2,25	3,125	0,75	0,75	6,50	6,—
15 —	3,50	4,—	4,—	2,25	3,125	2,—	2,—	6,50	6,—
16 —	3,50	4,—	4,—	2,25	—	1,375	1,375	6,50	6,—
18 —	3,50	4,—	4,—	2,25	3,125	1,25	1,25	6,50	6,—
19 —	3,50	4,—	4,—	2,1875	—	1,125	1,125	6,50	6,—
20 —	3,50	4,—	4,—	2,25	—	1,375	1,375	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz. ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Epargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs (1)	au delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 septembre 1933 :									
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,35	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
<i>Caisse Gén. d'Epargne et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. — Les derniers mois :									
1931	1,—	(*) 2,11	(**) 2,20	(**) 2,30	(**) 2,30	(***) 3,10	(***) 3,35	3,—	2,—
1932	1,—	2,30	2,35	2,45	2,65	3,65	3,90	3,—	2,—
1932 Juin	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,34	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
1933 Janvier	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Février	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mars	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Avril	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mai	1,—	2,32	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Suivant décision de la Caisse d'Epargne du 17 novembre dernier, les intérêts pour l'année 1932 ont été relevés de deux dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTREAL	BERLIN	VARSOVIE
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 lires = 37,852 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 Kr. = 21,3086 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,321 b.	100 zl. = 80,68 b.	
6 septemb. 1933	22,67	28,09	4,97375	289,06	138,57	59,85	37,78	117,10	114,10	101,35	21,27	4,73	171,—	80,20
7 —	22,6325	28,0975	4,96875	289,13	138,56	59,85	37,80	116,85	113,90	101,125	21,275	4,75	171,—	80,20
8 —	22,67375	28,09125	4,995	289,23	138,55	59,90	37,81	117,—	113,975	101,35	21,22	4,78	170,98	80,15
11 —	23,035	28,065	5,07625	289,18	138,58	59,95	37,84	118,875	115,50	102,975	21,29	4,81	170,91	80,20
12 —	23,0825	28,065	5,04625	289,22	138,56	59,90	37,75	119,05	116,15	103,15	21,29	4,78	171,—	80,22
13 —	22,90375	28,08	4,99625	289,20	138,73	60,01	37,75	118,35	115,60	102,55	21,28	4,75	171,05	80,20
14 —	22,85625	28,06625	4,955	289,15	138,71	60,—	37,71	118,—	115,05	102,125	21,29	4,74	171,17	80,20
15 —	22,64	28,05375	4,845	289,—	138,77	59,90	37,75	116,90	113,50	101,20	21,29	4,69	171,05	80,20
18 —	22,445	28,06	4,69	289,15	138,73	59,90	37,73	116,075	112,975	100,50	21,27	4,52	171,—	80,025
19 —	22,39	28,065	4,6875	289,28	138,99	59,975	37,68	115,55	112,15	100,—	21,27	4,53	171,20	80,05
20 —	22,1825	28,065	4,57375	289,35	138,93	59,975	37,66	114,575	111,43	99,25	21,28	4,46	171,01	80,—

N.-B. — En raison des dispositions prises en matière de devises en Autriche, en Hongrie et en Lettonie, la cotation des changes sur ces pays est suspendue à la Bourse de Bruxelles.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 septembre 1933.....	R 0,003	R 0,005	R 0,0030	R 0,0060	D 0,017	D 0,015	D 0,60	D 0,50
7 —	R 0,008	R 0,012	R 0,0060	R 0,0080	D 0,017	D 0,015	D 0,50	D 0,40
8 —	R 0,010	R 0,012	R 0,0060	R 0,0100	D 0,017	D 0,015	D 0,50	D 0,40
9 —	R 0,008	R 0,010	R 0,0050	R 0,0075	D 0,017	D 0,014	D 0,65	D 0,55
11 —	R 0,004	R 0,006	R 0,0030	R 0,0050	D 0,018	D 0,016	D 0,45	D 0,35
12 —	R 0,003	R 0,005	—	R 0,0025	D 0,015	D 0,013	D 0,50	D 0,40
13 —	R 0,004	R 0,006	R 0,0040	R 0,0060	D 0,014	D 0,012	D 0,60	D 0,40
14 —	R 0,004	R 0,006	R 0,0040	R 0,0060	D 0,014	D 0,012	D 0,50	D 0,40
15 —	R 0,003	R 0,005	—	R 0,0010	D 0,018	D 0,014	D 0,40	D 0,20
16 —	D 0,002	pair	pair	R 0,0020	D 0,018	D 0,014	D 0,50	D 0,30
18 —	pair	R 0,002	R 0,0025	R 0,0045	D 0,030	D 0,024	D 0,30	D 0,10
19 —	—	R 0,004	R 0,0025	R 0,0040	D 0,034	D 0,028	D 0,50	D 0,30
20 —	R 0,002	R 0,004	pair	R 0,0020	D 0,026	D 0,018	D 0,50	D 0,40
<i>à 3 mois :</i>								
6 septembre 1933.....	R 0,017	R 0,019	R 0,0075	R 0,0125	D 0,044	D 0,042	D 1,30	D 1,10
7 —	R 0,026	R 0,030	R 0,0125	R 0,0150	D 0,044	D 0,041	D 1,20	D 1,—
8 —	R 0,028	R 0,030	R 0,0100	R 0,0130	D 0,045	D 0,042	D 1,10	D 0,90
9 —	R 0,018	R 0,024	R 0,0100	R 0,0150	D 0,045	D 0,043	D 1,—	D 0,80
11 —	R 0,012	R 0,014	R 0,0070	R 0,0080	D 0,049	D 0,044	D 1,10	D 0,90
12 —	R 0,008	R 0,010	—	R 0,0025	D 0,044	D 0,042	D 1,10	D 0,90
13 —	R 0,008	R 0,010	R 0,0080	R 0,0140	D 0,043	D 0,040	D 1,30	D 1,—
14 —	R 0,010	R 0,011	R 0,0100	R 0,0125	D 0,050	D 0,044	D 1,25	D 1,—
15 —	R 0,008	R 0,010	R 0,0100	R 0,0120	D 0,052	D 0,050	D 1,20	D 1,—
16 —	D 0,002	pair	R 0,0075	R 0,0100	D 0,060	D 0,055	D 1,30	D 1,10
18 —	D 0,002	pair	R 0,0060	R 0,0090	D 0,080	D 0,070	D 1,40	D 1,10
19 —	D 0,012	D 0,006	R 0,0040	R 0,0060	D 0,076	D 0,066	D 1,20	D 0,80
20 —	D 0,006	D 0,002	R 0,0020	R 0,0060	D 0,065	D 0,060	D 1,15	—
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,1823	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217
1932	R 0,0917	R 0,0948	R 0,1239	R 0,1308	R 0,0027	R 0,0076	R 0,6460	R 0,8430
1932 Juin	R 0,0010	R 0,0035	D 0,0060	D 0,0010	D 0,0600	D 0,0470	R 0,0580	R 0,1400
Juillet	R 0,0460	R 0,0120	R 0,0440	R 0,0100	D 0,0120	D 0,0160	R 0,3060	R 0,0850
Août	R 0,1850	R 0,1840	R 0,2000	R 0,2000	R 0,0375	R 0,0410	R 1,7300	R 1,8500
Septembre	R 0,2460	R 0,2540	R 0,2420	R 0,2630	R 0,0510	R 0,0630	R 2,4400	R 2,7800
Octobre	R 0,1111	R 0,1240	R 0,1460	R 0,1590	R 0,0272	R 0,0320	R 1,5400	R 1,8400
Novembre	R 0,1723	R 0,1817	R 0,2049	R 0,2164	R 0,0409	R 0,0452	R 2,0225	R 2,2780
Décembre	R 0,2336	R 0,2440	R 0,2676	R 0,2783	R 0,0575	R 0,0623	R 2,8000	R 3,1080
1933 Janvier	R 0,1072	R 0,1142	R 0,0785	R 0,0871	R 0,0111	R 0,0142	R 1,2880	R 1,5610
Février	R 0,0748	R 0,0805	R 0,0017	R 0,0086	D 0,0150	D 0,0140	R 0,9708	R 1,1477
Mars	R 0,0496	R 0,0559	D 0,0441	D 0,0358	D 0,0885	D 0,0667	D 0,3923	D 0,2604
Avril	R 0,0247	R 0,0323	D 0,0474	D 0,0386	D 0,0894	D 0,0794	D 0,6864	D 0,3917
Mai	R 0,0356	R 0,0430	D 0,0435	D 0,0152	D 0,0515	D 0,0445	D 3,8130	D 3,2640
Juin	R 0,0323	R 0,0365	R 0,0080	R 0,0120	D 0,0435	D 0,0350	D 3,9200	D 3,3956
Juillet	R 0,0058	R 0,0132	R 0,0161	R 0,0242	D 0,0315	D 0,0258	D 4,8950	D 4,4310
Août	D 0,0014	R 0,0024	R 0,0166	R 0,0215	D 0,0440	D 0,0422	D 1,6350	D 1,3620

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)				
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217	
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192	
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203	
1932	plus haut	784	788	722	720	752	108	163	190	
	plus bas	740	740	681	675	706	102	144	178	
	moyenne	754	755	692	691	720	104	151	183	
1932	Juin	743	746	684	677	708	102	144	178	
	Juillet	740	740	684	675	708	102	145	179	
	Août	741	741	681	675	706	102	144	178	
	Septembre	755	749	691	685	713	103	153	183	
	Octobre	757	756	691	693	720	104	159	187	
	Novembre	759	758	691	701	726	105	163	190	
	Décembre	754	756	688	700	722	104	160	188	
	1933	Janvier	758	757	693	704	724	104	157	186
		Février	756	755	695	705	722	104	159	187
		Mars	745	747	682	703	715	103	153	183
		Avril	741	740	680	695	709	102	150	180
		Mai	736	731	670	692	701	101	144	177
Juin		732	729	669	687	697	100	145	177	
Juillet		728	728	671	683	695	100	145	177	
Août		735	730	672	686	698	101	148	179	
Septembre		739	733	678	688	701	101			

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	Franco (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
	fr.-nouveaux	francs-or (2)							
1931	plus haut	661	95	107	115	78	494	105	
	plus bas	573	83	99	104	69	413	85	
	moyenne	626	90	104	111	73	462	97	
1932	plus haut	557	80	106	100	67	427	84	
	plus bas	512	74	98	92	63	390	75	
	moyenne	532	77	102	96	65	407	79	
1932	Juin	514	74	98	96	64	408	78	
	Juillet	512	74	98	96	64	404	76	
	Août	524	76	99	95	65	394	75	
	Septembre	533	77	102	95	65	397	76	
	Octobre	529	76	101	94	64	392	77	
	Novembre	525	76	101	94	64	391	77	
	Décembre	522	75	101	92	63	390	76	
	1933	Janvier	521	75	100	91	61	390	75
		Février	512	74	99	91	60	390	74
		Mars	504	73	98	91	60	385	72
		Avril	501	72	97	91	60	384	71
		Mai	502	72	99	92	63	382	72
Juin		507	73	102	93	65	396	73	
Juillet		506	73	102	94		397	73	
Août		501	72				394		

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.
(3) Nouvel indice pour 784 produits.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES														CONSOMMATION DE TABAC					
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100.														(fabrication et importation).					
PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						PÉRIODES	Ciga-res	Ciga-rillos	Ciga-rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements						
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932					
Septembre	101	86	120	101	138	125	118	117	58	55	114	112	141	122	Année 1931	275	335	6.839	12.691
Octobre	116	109	126	102	125	117	124	118	63	59	129	122	172	142	Année 1932	228	321	5.982	12.703
Novembre	85	79	88	88	147	156	126	117	58	57	115	115	137	127	1931 1 ^{er} trimestre.	67	74	1.558	2.969
Décembre	105	99	136	148	208	230	135	123	59	57	132	139	144	138	2 ^e trimestre .	66	80	2.029	3.087
															3 ^e trimestre .	68	90	1.931	3.087
															4 ^e trimestre .	74	90	1.320	3.548
Janvier	78	70	104	97	121	108	117	120	55	58	120	132	145	135	1932 1 ^{er} trimestre.	58	82	1.249	2.969
Février	73	64	90	86	123	133	110	98	55	53	114	113	118	111	2 ^e trimestre .	49	70	1.649	3.194
Mars	101	103	101	105	120	124	120	114	56	60	119	118	149	136	3 ^e trimestre .	51	81	1.710	3.216
Avril	109	107	101	98	114	111	114	117	58	55	116	118	139	145	4 ^e trimestre .	70	88	1.374	3.323
Mai	105	103	91	100	109	111	112	118	55	58	109	120	131	128	1933 1 ^{er} trimestre.	68	91	1.425	3.429
Juin	110	100	114	110	143	161	111	116	56	57	110	119	119	112	2 ^e trimestre.	43	73	1.342	2.714
Juillet	68	(1) 65	74	(1) 88	120	(1) 109	119	119	54	58	113	122	107	100					
Août	59	(1) 54	72	(1) 84	109	(1) 113	117	117	51		107		92						

(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)		Chevaux		Veaux		Porcs, porcelets		Moutons, agneaux, chèvres	
	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)
(Nombre de bêtes abattues)										
1931 Moyenne mensuelle	8.578	10.636	809	862	9.385	11.636	22.863	27.837	6.010	6.546
1932 Moyenne mensuelle	11.938	14.589	792	833	10.430	13.062	20.081	24.926	5.039	5.594
1932 Juin	12.946	143.214 (*)	561	7.664 (*)	13.755	134.028 (*)	24.455	253.871 (*)	2.064	45.337 (*)
Juillet	10.733		550		10.534		18.145		1.731	
Août	12.846		605		12.050		20.915		1.840	
Septembre	13.455		910		10.314		20.551		3.460	
Octobre	13.249		1.078		8.462		19.316		6.778	
Novembre	14.400	17.290	1.040	1.091	10.076	11.935	20.152	25.101	11.039	12.448
Décembre	11.930	14.563	1.170	1.247	8.855	10.781	15.629	20.142	8.231	9.340
1933 Janvier	12.940	15.826	952	1.022	8.639	11.415	14.985	19.750	7.087	8.027
Février	11.356	13.752	899	957	8.840	12.291	13.001	16.996	4.224	4.697
Mars	13.083	15.580	951	1.001	12.230	15.928	15.982	19.959	3.384	3.568
Avril	11.107	13.475	756	793	10.511	13.561	15.385	19.197	2.795	2.958
Mai	13.116	15.865	724	767	13.320	16.218	18.783	23.379	2.365	2.465
Juin	11.178	13.546	721	762	11.065	13.395	17.435	21.460	1.852	1.970
Juillet	10.497	12.979	686	734	9.790	12.001	18.520	22.992	1.374	1.493
Août	13.195	16.092	786	836	12.175	14.760	23.720	28.417	2.287	2.537

(*) Chiffres pour les dix premiers mois de 1932.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	
Août	70.873	167.212	120.842	170.081	9,9	19,5	16,8	19,9	730	1.410	12,5	23,5
Septembre	75.222	163.048	121.674	168.120	10,2	18,3	16,5	18,9	810	1.387	13,5	23,1
Octobre	81.318	157.525	126.060	161.155	11,1	17,5	17,2	17,9	900	1.224	14,7	20,4
Novembre	97.807	157.206	140.776	145.547	12,6	17,5	18,1	16,2	940	1.238	15,1	20,6
Décembre	129.380	171.028	164.099	155.669	17,0	18,6	21,5	16,9	1.223	1.337	21,3	22,4
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933
Janvier	153.925	207.136	179.560	196.237	20,0	22,1	23,2	20,9	1.484	1.488	24,7	24,8
Février	168.676	201.305	194.509	186.052	21,0	21,0	24,3	19,3	1.514	1.593	25,2	26,5
Mars	158.016	195.715	191.742	186.942	19,3	20,1	23,4	19,2	1.515	1.445	25,2	24,1
Avril	153.441	180.143	187.095	187.222	18,7	18,2	22,8	18,8	1.467	1.355	24,4	23,6
Mai	160.700	162.781	191.084	176.174	18,9	16,4	22,5	17,7	1.300	1.120	22,5	19,3
Juin	157.432	145.881	183.894	158.005	18,7	14,4	21,8	15,5	1.432	1.022	23,4	18,0
Juillet	169.411	142.119	174.646	168.653	19,6	13,7	20,3	16,3	1.437	918	24,0	15,8

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans l'agglomération bruxelloise, à Anvers, Gand et Liège (ancienne statistique)			Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1931	3.191	9.012	12.203	10.595	17.910	28.505
Année 1932	3.544	7.670	11.214	12.785	15.644	28.429
1932 Juin	268	748	1.016	—	—	—
Juillet	304	658	962	—	—	—
Août	256	667	923	—	—	—
Septembre	309	611	920	—	—	—
Octobre	256	644	900	—	—	—
Novembre	222	642	864	932	1.287	2.219
Décembre	244	560	804	817	1.225	2.042
1933 Janvier	230	551	781	906	1.101	2.007
Février	305	526	831	1.043	1.207	2.250
Mars	354	776	1.130	1.454	1.724	3.178
Avril	315	682	997	1.132	1.754	2.886
Mai	335	732	1.067	1.103	1.646	2.749
Juin	301	799	1.100	1.106 (1)	1.643 (1)	2.749 (1)
Juillet	288	659	947	964 (1)	1.320 (1)	2.284 (1)
Août	235	678	913	—	—	—

(1) Chiffres provisoires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1931	1932	1933	1931	1932	1933
Première période	222	285	344	79	54	68
Deuxième période	174	306	317	48	110	113
Troisième période	158	251	—	43	116	—
Quatrième période	298	311	—	41	81	—
Total pour l'année	852	1.153	—	211	361	—

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs)

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1931 Moyenne mensuelle	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1932 Moyenne mensuelle	62,3	137,8	4,3	204,4	218,4	-14,0	106,87
1932 Juin	56,9	131,1	3,7	191,8	213,2	-21,4	111,17
Juillet	70,9	112,5	4,4	187,8	211,1	-23,3	112,38
Août	79,4	127,2	3,7	210,3	212,4	-2,1	101,02
Septembre	75,7	141,4	4,1	221,2	212,7	8,5	96,14
Octobre	65,4	153,8	4,6	223,8	211,3	12,5	94,43
Novembre	52,5	151,4	3,9	207,8	207,2	0,6	99,72
Décembre	57,0	142,2	5,0	204,2	202,8	1,4	99,30
1933 Janvier	54,7	125,9	6,3	186,9	209,3	-22,4	111,96
Février	46,1	119,5	3,8	169,4	202,1	-32,7	119,28
Mars	49,8	138,6	3,9	192,3	208,8	-16,5	108,61
Avril	65,4	122,8	3,9	192,0	198,0	-6,0	103,12
Mai	56,4	132,5	5,0	193,9	199,1	-5,2	102,70
Juin	63,9	122,2	3,9	190,0	189,1	0,9	99,52
Juillet	75,9	116,7	4,4	197,0	189,3	7,7	96,12
Août (chiffres provisoires).....	82,3	120,9	3,6	206,8	191,2	15,6	92,46

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
 B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
 C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A		B	C		A + C	
	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers		wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers
1931 Moyenne mensuelle	430.855	—	112.994	125.609	—	556.464	—
1932 Moyenne mensuelle	362.280	—	97.727	91.229	—	453.509	—
1932 Juin	349.167	—	84.380	88.399	—	437.566	—
Juillet	296.984	—	61.990	80.045	—	377.029	—
Août	326.357	—	79.920	81.214	—	407.571	—
Septembre	367.418	—	105.556	93.840	—	461.258	—
Octobre	408.115	—	119.013	96.006	—	504.121	—
Novembre	421.341	—	120.387	88.421	—	509.762	—
Décembre	402.214	—	122.742	92.437	—	494.651	—
1933 Janvier	345.280	351.881	108.826	79.911	88.639	425.191	440.520
Février	321.272	327.862	97.168	79.965	88.612	401.237	416.474
Mars	376.381	383.969	98.387	89.363	98.328	465.744	482.297
Avril	328.490	335.342	86.550	78.825	87.206	407.315	422.548
Mai	349.366	357.278	90.312	88.502	97.384	437.868	454.662
Juin	333.183	340.875	87.501	80.907	89.320	414.090	430.195
Juillet	339.020	346.896	93.738	79.694	88.539	418.714	435.435
Août	350.390	358.879	94.340	83.410	92.301	433.800	451.180

III. — Statistique du trafic.
1^o Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-km. (millions) (*)			
				Service intérieur	Service internat.	Transit	Total
1931 Moyenne mensuelle	18.518	484	5.794	172	214	117	502
1932 Moyenne mensuelle	15.185	420	4.633	147	153	78	378
1932 Avril	14.558	393	4.617	140	166	79	385
Mai	16.284	451	4.234	122	153	72	347
Juin	14.880	413	4.422	129	155	77	301
Juillet	14.601	438	3.653	118	126	75	319
Août	15.475	482	4.054	143	131	78	352
Septembre	15.441	441	4.640	159	139	78	376
Octobre	15.421	418	5.251	180	147	84	411
Novembre	14.388	380	5.563	182	149	80	411
Décembre	14.661	393	5.228	170	154	90	414
1933 Janvier	15.244	396	4.438	137	150	82	369
Février	13.578	357	4.202	128	141	80	349
Mars	14.845	391	4.851	152	154	84	390
Avril	14.475	418	4.308	133	141	74	348
Mai	15.146	412	4.608	137	150	95	382
Juin	15.126	435	4.266	134	140	72	346
Juillet			4.351				354

(*) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays

2^o Transports de marchandises en service intérieur du réseau.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1931 Moyenne mensuelle	354	1.135	33	240	402	502	25	118	45	221	3.076
1932 Moyenne mensuelle	332	1.111	15	190	300	360	18	107	40	169	2.642
1932 Avril	228	1.036	11	220	319	399	20	129	47	170	2.579
Mai	192	928	16	193	308	380	16	85	40	157	2.315
Juin	196	920	13	214	347	441	16	81	36	174	2.438
Juillet	205	709	14	128	261	388	13	72	28	128	1.946
Août	203	957	14	177	257	373	17	90	33	144	2.265
Septembre	219	1.241	10	190	316	386	20	86	36	183	2.687
Octobre	600	1.395	19	197	317	339	15	86	38	166	3.172
Novembre	927	1.403	18	184	320	338	15	93	39	164	3.501
Décembre	466	1.411	21	196	294	343	17	116	43	182	3.089
1933 Janvier	152	1.167	4	92	159	208	8	61	20	145	2.016
Février	137	1.042	4	78	151	209	8	59	16	142	1.846
Mars	168	1.054	6	94	236	357	8	107	22	201	2.253
Avril	140	904	7	87	224	383	7	59	20	156	1.987
Mai	136	939	6	95	253	416	8	46	23	153	2.075
Juin	133	920	5	85	231	400	7	44	22	147	1.994

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1931 Moyenne mensuelle	880	1.866	878	746	130	857	3.810	1.153	367	3.724	1.103	231
1932 Moyenne mensuelle	784	1.639	780	651	133	672	3.818	1.084	267	3.621	1.069	247
1932 Juin	747	1.611	787	621	126	675	3.645	1.046	261	3.788	1.085	264
Juillet	783	1.614	781	638	127	597	3.787	1.063	225	3.729	1.021	232
Août	784	1.669	728	676	119	585	3.635	1.019	280	3.600	1.014	238
Septembre	768	1.506	687	655	123	689	3.654	1.113	261	3.684	1.076	241
Octobre	824	1.724	825	670	148	712	3.725	1.195	323	3.612	1.123	225
Novembre	802	1.649	910	650	149	765	3.528	1.090	303	3.554	1.114	305
Décembre	840	1.777	977	682	184	721	3.807	1.150	310	3.723	1.126	278
1933 Janvier	784	1.686	825	638	142	698	3.341	1.054	264	3.012	931	234
Février	717	1.545	761	596	111	753	3.300	1.019	285	3.320	1.043	209
Mars	806	1.683	824	703	107	780	3.751	1.182	299	3.796	1.187	231
Avril	783	1.664	735	674	110	775	3.449	1.070	307	3.345	1.012	226
Mai	857	1.704	854	706	159	732	3.537	1.072	308	3.517	1.078	233
Juin	822	1.684	740	677	127	779	3.617	1.138	323	3.497	1.041	200
Juillet	856	1.761	814	688	175	702	3.748	1.125	330	3.624	1.069	223
Août	873	1.845		746	140		3.800	1.161		3.665	1.112	

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1931 Moyenne mensuelle	212	214	205	213	217	158	227	115
1932 Moyenne mensuelle	176	178	180	177	179	110	152	108
1932 Juin	154	164	166	153	158	101	143	138
Juillet	158	170	206	153	166	77	111	96
Août	169	191	102	172	197	106	152	95
Septembre	160	170	235	158	165	96	162	106
Octobre	185	207	213	179	199	156	162	118
Novembre	155	153	200	168	173	91	157	138
Décembre	172	185	193	172	184	62	184	107
1933 Janvier	165	193	209	161	182	59	92	80
Février	164	179	211	161	176	81	150	164
Mars	163	153	155	166	151	93	166	131
Avril	133	126	141	131	125	52	131	86
Mai	147	168	166	145	171	66	152	102
Juin	138	159	160	140	160	40	140	125
Juillet	137	148	121	131	142	35	121	97
Août	161	198		166	206			

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT		TERME	
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs) (1)	Montant des liquidations (millions de francs) (1)
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1932 Moyenne mensuelle	38 (2)	345	24.412	162	16.870	20	250 (2)	340	73
1932 Juin ³⁰	38	339	21.763	159	14.611	22	250	290	39
Juillet	38	331	24.483	156	17.315	18	250	239	55
Août	38	330	23.126	155	16.237	22	250	369	61
Septembre	38	327	23.418	153	16.478	22	250	538	100
Octobre	38	345	24.656	161	17.516	20	250	285	82
Novembre	38	337	21.080	157	14.291	20	250	264	59
Décembre	38	368	26.136	173	18.250	21	250	354	82
1933 Janvier	38	355	24.979	171	18.041	21	250	379	83
Février	38	321	20.422	154	14.526	19	250	288	71
Mars	38	348	22.732	166	15.468	23	250	321	55
Avril	38	317	20.399	150	14.482	18	250	275	47
Mai	38	351	20.752	167	14.607	20	250	478	77
Juin	38	333	21.928	158	16.065	21	250	419	96
Juillet	38	339	21.907	161	15.943	19	250	506	71
Août	38	331	19.237	155	13.601	21	250	298	57

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
(2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1931 Moyenne mensuelle (*)	296.777	2.179	3.859	9.018	3.826	9.026	25.730	86,6
1932 Moyenne mensuelle (*)	313.978	2.360	3.528	8.188	3.484	8.197	23.396	86,2
1932 Juin	307.266	2.325	3.205	7.740	3.156	7.747	21.848	86,3
Juillet	308.210	2.431	3.479	8.077	3.359	8.089	23.004	86,2
Août	309.096	2.281	3.065	7.514	3.236	7.521	21.336	86,3
Septembre	310.293	2.197	2.937	6.964	2.962	6.979	19.893	85,5
Octobre	311.798	2.316	3.801	8.118	3.608	8.136	23.663	85,6
Novembre	313.380	2.410	3.259	7.863	3.348	7.871	22.342	86,2
Décembre	313.978	2.464	4.196	8.711	3.539	8.722	25.166	86,6
1933 Janvier	315.680	2.474	3.880	9.339	4.339	9.357	26.915	86,1
Février	315.082	2.534	3.201	7.988	3.207	7.997	22.392	86,9
Mars	316.559	2.576	3.426	8.267	3.243	8.274	23.209	86,7
Avril	318.109	2.630	3.559	8.163	3.581	8.171	23.474	85,5
Mai	319.836	2.607	3.300	8.438	3.475	8.446	23.658	87,1
Juin	321.259	2.521	3.329	7.958	3.204	7.964	22.455	87,6
Juillet	322.719	2.602	3.526	8.254	3.479	8.261	23.520	86,3
Août	324.139	2.619	3.217	8.009	3.261	8.026	22.513	86,9

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

(Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1931	3.170.650	1.949.576	1.221.074	9.114.550	5.126.978
Année 1932	2.816.527	2.438.236	378.291	9.812.621	5.252.894
1932 Juin	218.483	192.765	25.718	9.524.371	
Juillet	218.899	203.756	15.143	9.539.514	
Août	175.648	221.414	— 45.766	9.493.748	
Septembre	178.717	211.183	— 32.466	9.461.282	
Octobre	208.163	192.318	15.845	9.477.127	
Novembre	173.809	190.036	— 16.226	9.460.901	
Décembre	255.359	223.419	31.940	9.812.621	
1933 Janvier	302.722	205.971	96.751	9.909.372	
Février	199.336	175.941	23.395	9.932.767	
Mars	193.966 (3)	225.166 (3)	— 31.200 (3)	9.894.907 (3)	
Avril	200.249 (3)	224.830 (3)	— 24.581 (3)	9.870.326 (3)	
Mai	209.155 (3)	258.121 (3)	— 48.966 (3)	9.828.704 (3)	
Juin	179.698 (3)	210.417 (3)	— 30.719 (3)	9.797.985 (3)	
Juillet	193.789 (3)	198.645 (3)	— 4.865 (3)	9.793.120 (3)	
Août	176.092 (3)	187.313 (3)	— 11.221 (3)	9.781.899 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1931 et 1932 et celui de décembre 1932 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
	(milliers de francs)					
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
Année 1932	1.486.550	130.809	8,80	10.244.132	294.215	2,87
1932 Juin	129.964	11.240	8,65	1.053.122	24.823	2,36
Juillet	116.475	10.824	9,29	703.830	22.716	3,23
Août	109.931	10.092	9,18	834.861	20.110	2,41
Septembre	109.893	9.197	8,37	862.826	17.443	2,02
Octobre	117.788	9.064	7,70	755.251	17.384	2,30
Novembre	116.516	9.106	7,81	822.068	17.284	2,10
Décembre	122.410	9.986	8,16	893.199	20.121	2,25
1933 Janvier	116.867	10.018	8,57	747.279	19.521	2,61
Février	100.575	9.974	9,92	702.829	17.814	1,77
Mars	102.297	8.661	8,47	1.175.284	17.092	1,45
Avril	106.707	8.290	7,77	714.523	15.056	2,11
Mai	103.483	7.777	7,52	639.410	14.098	2,20
Juin	104.354	7.771	7,45	927.530	13.207	1,42
Juillet	96.544	7.454	7,72	738.232	11.861	1,61
Août	89.260	7.306	8,19	526.612	10.804	2,05

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	15-9-1932	17-8-1933	24-8-1933	31-8-1933	7-9-1933	14-9-1933
Encaisse :							
Or	(1) 306.377	12.974.463	13.449.701	13.457.561	13.500.270	13.502.710	13.504.264
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger (*)	603.712	3.241.147	3.734.592	3.796.165	3.824.680	3.759.925	3.744.052
Avances sur fonds publics	57.901	319.767	273.302	263.671	269.244	281.480	29.844
Bons et annuités du Trésor Belge (**)	—	1.835.358	1.776.434	1.776.434	1.776.434	1.776.434	1.776.434
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	18.210.887	17.926.081	17.824.746	18.057.822	17.978.384	17.685.849
Comptes courants particuliers	88.333	615.826	1.350.281	1.433.811	1.242.112	1.316.612	1.680.271
Compte courant du Trésor	14.541	16.977	434.981	513.858	550.646	485.061	403.611
Total des engagements à vue...	1.152.636	18.843.684	19.711.346	19.777.415	19.850.580	19.780.057	19.771.731
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	68,85 %	68,23 %	68,05 %	68,01 %	68,26 %	68,30 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,— %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

(*) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'Etranger ».

(**) A partir du 28-7-32, la rubrique est dénommée « Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge » (Lois du 27-12-30 et du 19-7-32).

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-5-1932	31-1-1933	28-2-1933	31-3-1933	30-4-1933	31-5-1933
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	81.047	61.794	61.794	61.794	61.794	61.794
Devises-or sur l'étranger.....	28.768	—	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	170.298	391.995	362.717	429.204	438.041	444.596
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	119.965	70.917	72.017	76.327	74.648	75.216
Comptes courants	163.234	163.790	62.904	54.261	56.476	55.003	55.953
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	139.890	126.959	128.023	121.631	118.149	114.416
Créditeurs :							
à vue	222.030	283.554	250.431	268.715	335.064	382.448	386.964
à terme.....	68.465	116.850	110.668	104.220	112.194	108.088	108.785
Rapport de l'encaisse en valeurs or à la circulation fiduciaire.....	42,99 %	57,94 %	48,67 %	48,27 %	50,80 %	52,30 %	54,01 %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4	Hongrie.....	18 octobre 1932	4,50
Autriche	24 mars 1933	5	Indes	16 février 1933	3,50
Belgique	14 janvier 1932	3,50	Italie	4 septembre 1933	3,50
Bulgarie	25 mai 1932	8	Japon	3 juillet 1933	3,65
Danemark	1 ^{er} juin 1933	3	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	5 mai 1933	3	Lithuanie	6 mai 1932	7
Espagne	29 octobre 1932	6	Norvège	24 mai 1933	3,50
Esthonie	28 janvier 1932	5,50	Pologne	21 octobre 1932	6
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	26 mai 1933	2,50	Portugal	13 mars 1933	6
Finlande	4 septembre 1933	5	Roumanie	5 avril 1933	6
France.....	10 octobre 1931	2,50	Suède	1 ^{er} juin 1933	3
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	6 juin 1933	7,50	Tchécoslovaquie	25 janvier 1933	3,50
Hollande	19 septembre 1933	2,50	Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

ACTIF.

PASSIF.

	Au 31 juillet 1933		Au 31 août 1933			Au 31 juillet 1933		Au 31 août 1933	
		%		%			%		%
I. Or en lingots	5.147	0,7	5.147	0,7	I. Capital :				
II. Encaisse :					Capital autorisé et émis : 200.000 actions				
A la banque et en compte courant dans					de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
d'autres banques	8.495	1,2	4.307	0,6	Actions libérées de 25 p. c.		125.000		125.000
III. Fonds à vue placés à intérêts	32.534	4,5	22.927	3,2	II. Réserves :				
IV. Portefeuille réescomptable :					1° Fonds de réserve légale	2.022		2.022	
1° Effets de commerce et acceptations de					2° Fonds de réserve de dividendes	3.895		3.895	
banque	231.310	32,3	234.551	32,6	3° Fonds de réserve générale	7.790		7.790	
2° Bons du Trésor	178.481	24,9	167.839	23,3			13.707		13.707
	409.791		402.390		III. Dépôts à long terme :				
V. Fonds à terme placés à intérêts :					1° Compte de Trust des annuités	154.387	21,6	154.246	21,4
A trois mois au maximum	106.185	14,8	123.578	17,2	2° Dépôt du gouvernement allemand	77.194	10,8	77.123	10,7
VI. Effets et placements divers :					3° Fonds de garantie du gouvernem. français	49.805	6,9	48.030	6,7
1° A 3 mois d'échéance au maximum :						281.386		279.399	
(a) Bons du Trésor	31.175	4,4	25.160	3,5	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses				
(b) Placements divers	36.008	5,0	59.943	8,3	monnaies) :				
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					1° Banques centrales pour leur compte :				
(a) Bons du Trésor	13.189	1,8	19.169	2,7	a) A trois mois au maximum	128.361	17,9	128.784	17,9
(b) Placements divers	71.942	10,1	47.924	6,6	b) A vue	101.420	14,2	103.831	14,4
3° A plus de 6 mois d'échéance :					2° Banques centrales pour le compte d'autres		229.781		232.615
(a) Bons du Trésor	—	—	7.189	1,0	déposants :				
(b) Placements divers	595	0,1	594	0,1	A vue	12.056	1,7	11.612	1,6
	152.909		159.979		3° Autres déposants				
VII. Autres actifs	1.239	0,2	1.722	0,2	A vue	3.173	0,4	3.151	0,4
					V. Dépôts à vue (or)	5.147	0,7	5.147	0,7
TOTAUX	716.300	100,0	720.050	100,0	VI. Postes divers	46.050	6,4	49.519	6,9

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1931 Moyenne annuelle .	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.939.333	79.203.511	25.572.205	56,28
1932 Moyenne annuelle .	79.622.641	4.521.359	3.648.298	296.897	4.358.414	2.739.843	82.125.566	26.564.962	73,26
1932 Juillet 8	82.471.684	4.524.920	3.137.656	262.778	1.522.233	2.790.654	81.931.993	26.159.649	76,30
Août 5	82.178.945	3.365.190	2.921.627	263.447	1.916.139	2.823.307	81.597.551	25.441.033	76,77
Septembre 9	82.400.237	2.979.524	3.668.353	260.340	2.099.321	2.804.895	80.680.750	27.093.766	76,46
Octobre 7	82.644.358	2.899.894	2.660.601	261.951	1.968.707	2.780.388	81.778.293	24.894.313	77,47
Novembre 4	83.035.820	2.985.560	2.635.701	262.433	1.875.582	2.678.135	83.021.910	24.293.107	77,38
Décembre 9	83.343.870	3.155.091	2.653.133	260.832	1.410.484	2.551.558	82.482.068	24.458.618	77,93
1933 Janvier 6	82.759.917	2.942.769	2.556.525	262.181	1.280.162	2.613.652	84.406.694	21.905.592	77,85
Février 3	81.893.917	2.930.765	2.514.996	262.511	1.278.951	2.623.779	84.561.690	20.670.257	77,82
Mars 3	81.111.281	2.454.341	2.875.758	261.578	1.833.967	2.661.848	85.477.042	19.411.094	77,33
Avril 7	80.412.053	2.353.309	3.188.853	249.899	2.050.963	2.708.737	85.359.989	18.986.652	77,06
Mai 5	80.907.108	2.463.460	2.915.691	251.991	1.162.203	2.705.062	84.798.085	18.938.826	77,99
Juin 9	81.105.942	2.534.090	2.785.289	240.347	1.448.470	2.708.698	83.780.762	20.047.099	78,12
Juillet 7	81.264.492	2.572.952	2.705.656	229.513	1.641.589	2.762.209	83.906.509	20.111.920	78,13
Août 4	82.081.166	2.144.468	2.709.280	230.305	1.307.873	2.730.675	82.857.875	21.012.150	79,02
Septembre 8	82.209.648	1.290.483	2.731.530	230.031	1.183.734	2.735.706	82.036.811	21.178.490	79,71

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ % depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 % depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1931 Moyenne annuelle .	626.667	66.667	193.361	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,59
1932 Moyenne annuelle .	988.356	51.682	78.072	90.853	455	939.702	235.804	181	80,64
1932 Juillet 4	1.017.010	47.049	68.653	101.729	—	1.017.006	241.221	295	80,81
Août 8	1.039.685	44.480	71.336	85.228	4.899	995.654	270.888	231	82,07
Septembre 5	1.051.267	40.588	71.336	81.681	—	1.002.766	263.264	46	83,03
Octobre 10	1.052.722	41.871	71.336	74.982	—	990.835	270.071	74	83,48
Novembre 7	1.053.566	37.852	71.336	74.089	—	984.285	272.770	22	83,81
Décembre 5	1.053.683	40.413	71.321	74.870	—	981.448	278.928	29	83,60
1933 Janvier 9	1.057.320	39.016	71.321	72.527	—	964.883	294.944	184	83,91
Février 6	1.053.064	34.725	73.425	71.201	—	951.138	300.982	23	84,10
Mars 6	1.034.299	32.911	73.427	73.924	2.113	973.543	259.248	110	83,89
Avril 10	977.856	37.511	73.215	71.710	—	971.637	204.218	210	83,15
Mai 8	880.840	39.875	73.376	87.224	9.358	973.239	132.978	49	79,62
Juin 6	857.356	49.123	73.289	76.518	—	958.950	113.820	211	79,90
Juillet 10	759.883	53.700	32.464	134.643	76	936.365	61.466	24	76,15
Août 7	809.277	37.413	11.139	111.930	—	917.905	91.548	69	80,16
Septembre 4	850.236	32.068	1.249	145.519	—	928.448	112.402	53	81,68

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 19 septembre 1933.
précédent : 3 %, depuis le 15 août 1933.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1932 Moyenne annuelle.	130.390	783	64.043	12.842	26.190	103.075	359.495	131.783	35,4
1932 Juillet 7	136.144	821	67.627	14.991	26.247	108.865	366.679	136.112	33,2
Août 4	138.563	836	75.979	14.314	20.917	111.210	374.728	132.747	29,8
Septembre 7	139.031	926	69.933	12.274	18.611	100.818	365.122	132.423	37,6
Octobre 6	139.422	979	67.708	11.676	17.387	96.771	362.521	132.013	40,0
Novembre 10	139.422	1.021	68.053	11.799	17.787	97.629	361.210	134.146	40,4
Décembre 7	139.422	967	85.844	11.807	17.725	115.376	365.662	147.229	33,7
1933 Janvier 4	119.792	774	102.082	45.990	17.862	165.934	362.599	180.872	18,2
Février 8	127.207	727	90.308	12.147	17.125	119.580	357.380	146.971	30,9
Mars 8	159.954	747	78.705	11.761	17.483	107.949	363.327	162.090	44,6
Avril 5	176.533	828	82.980	11.649	15.517	110.146	371.670	158.182	41,5
Mai 10	185.988	921	62.216	11.613	11.286	85.115	372.510	141.747	52,4
Juin 7	186.649	1.089	76.289	11.073	10.758	98.120	378.463	149.570	46,3
Juillet 5	189.695	1.260	75.726	16.353	12.176	104.255	378.772	158.392	45,5
Août 9	190.162	1.367	88.296	11.036	12.375	111.707	384.975	160.106	41,5
Septembre 6	190.285	1.374	83.536	9.695	12.423	105.654	375.226	163.856	46,6

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2,50 %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nan-tisements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle .	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	425.627	41,13
1932 Moyenne annuelle.	838.704	135.280	212.456	3.013.194	144.416	19.196	3.843.848	389.178	23,01
1932 Juillet 7	806.137	138.871	214.733	3.152.000	103.831	1.510	3.876.601	401.713	22,09
Août 6	762.961	131.394	208.592	3.043.946	106.160	27.120	3.822.084	333.919	21,52
Septembre 7	768.436	167.181	206.898	2.951.956	103.502	14.540	3.688.799	388.510	22,70
Octobre 7	796.368	134.803	169.731	2.909.580	101.504	38.460	3.618.318	412.239	23,10
Novembre 7	817.293	121.826	185.685	2.783.423	199.141	11.470	3.502.238	366.211	24,28
Décembre 7	804.069	113.931	203.052	2.688.113	101.124	29.100	3.438.962	352.708	24,21
1933 Janvier 7	805.232	115.125	241.404	2.524.262	71.950	10.760	3.373.981	338.495	24,79
Février 7	822.288	97.907	260.163	2.392.827	79.396	18.010	3.242.218	315.557	25,86
Mars 7	749.657	100.633	218.293	2.565.886	85.813	36.550	3.293.275	336.200	23,43
Avril 7	645.761	109.640	200.226	2.831.117	72.719	28.210	3.432.508	321.877	20,12
Mai 8	400.799	99.395	221.006	3.065.475	71.770	14.700	3.409.869	359.909	13,27
Juin 7	351.241	84.408	238.658	3.059.310	74.435	65.020	3.372.600	375.568	11,62
Juillet 7	194.056	86.066	229.531	3.180.920	84.693	4.330	3.392.172	359.714	7,47
Août 7	260.175	75.622	223.901	3.060.934	85.874	6.660	3.377.997	331.477	9,05
Septembre 7	325.442	71.119	214.636	3.107.652	88.707	18.220	3.420.431	378.356	10,44

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tissements	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1931 Moyenne annuelle.....	1.173.709	330.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1932 Moyenne annuelle.....	2.544.266	78.656	22.769	46.190	9.742	1.511.938	1.185.897	97,22
1932 Juillet.....7	2.606.786	71.269	16.410	46.067	8.779	1.550.134	1.188.257	97,80
Août.....6	2.637.286	58.190	14.800	44.057	9.272	1.543.326	1.213.081	97,79
Septembre.....7	2.637.508	65.303	13.979	41.452	7.836	1.535.372	1.224.455	97,93
Octobre.....7	2.637.502	56.001	14.019	43.205	7.025	1.539.863	1.208.942	97,99
Novembre.....7	2.637.509	43.977	14.177	50.234	6.629	1.525.151	1.223.726	97,55
Décembre.....7	2.552.751	37.080	15.971	42.917	7.837	1.515.978	1.142.109	97,43
1933 Janvier.....7	2.471.190	85.781	18.392	44.588	12.040	1.536.929	1.099.981	96,97
Février.....7	2.517.726	43.192	15.622	37.653	12.203	1.467.065	1.170.372	97,10
Mars.....7	2.566.109	12.121	12.613	38.940	11.913	1.503.307	1.138.295	97,60
Avril.....7	2.533.723	5.020	11.019	40.052	12.534	1.544.985	1.057.197	97,56
Mai.....6	2.332.075	930	11.809	43.766	11.307	1.524.546	886.637	96,76
Juin.....7	2.024.378	3.089	13.370	46.924	11.678	1.477.662	644.021	95,56
Juillet.....7	1.817.704	1.853	17.556	59.386	12.815	1.435.335	491.545	94,43
Août.....7	1.819.556	5.122	17.326	70.974	10.247	1.393.907	543.455	93,91
Septembre.....7	1.819.561	8.066	22.494	70.472	9.875	1.372.788	573.568	93,90

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1931 Moyenne annuelle.....	572.881	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
1932 Moyenne annuelle.....	530.281	48.559	111.102	624.677	115.249	1.064.475	187.126	46,25
1932 Juillet.....10	479.371	48.325	109.305	663.949	124.201	1.083.912	169.078	42,11
Août.....10	475.615	45.225	101.635	659.095	121.674	1.068.325	163.304	42,29
Septembre.....10	479.200	47.201	106.067	636.833	116.074	1.049.123	170.787	43,15
Octobre.....10	491.129	35.640	108.209	591.959	116.340	1.025.606	168.157	44,13
Novembre.....10	496.434	36.565	104.650	584.653	99.305	1.003.768	182.550	44,93
Décembre.....10	500.925	35.784	101.876	549.687	95.673	934.662	189.502	45,71
1933 Janvier.....10	502.306	40.870	86.050	549.260	102.649	967.183	213.095	46,02
Février.....10	512.166	27.048	75.189	522.766	100.755	978.504	173.357	46,81
Mars.....10	513.482	24.061	62.027	540.517	100.926	1.005.686	146.697	46,65
Avril.....10	490.718	98.788(*)	—	596.286	103.293	1.017.966	148.389	46,20
Mai.....10	482.039	73.220	—	617.385	101.734	1.015.514	161.466	47,18
Juin.....10	472.369	87.482	—	624.134	102.702	999.352	145.428	48,90
Juillet.....10	472.651	86.123	—	615.929	98.988	1.021.366	152.902	47,58
Août.....10	472.832	81.481	—	615.762	101.774	1.001.890	161.784	47,64
Septembre.....10	473.310	80.227	—	634.289	101.580	1.000.264	172.334	47,21

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.
précédent : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.

(*) Depuis le 31 mars 1933, la Banque de Pologne ne fait plus de distinction entre les devises étrangères servant de couverture et celles ne servant pas de couverture.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	Réserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle.....	3.159.905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1932 Moyenne annuelle.....	2.890.890	199.490	514.008	68.577	1.468.289	2.684.714	2.220.623	63,0
1932 Juin 8	2.626.961	203.339	501.911	35.717	1.644.567	2.557.119	2.270.202	59,4
Juillet 6	2.578.450	189.359	499.826	77.353	1.801.065	2.868.163	2.044.992	56,3
Août 10	2.680.426	200.706	451.938	38.720	1.851.011	2.843.605	2.134.685	57,9
Septembre 7	2.794.573	196.428	420.428	33.585	1.850.923	2.831.749	2.220.156	59,2
Octobre 5	2.912.528	196.940	333.427	33.266	1.851.318	2.744.868	2.344.989	61,1
Novembre 9	3.009.645	185.967	310.953	34.002	1.850.697	2.715.299	2.404.458	62,4
Décembre 7	3.078.063	185.054	298.618	33.717	1.850.677	2.723.666	2.466.816	62,9
1933 Janvier 4	3.173.356	179.928	251.102	32.617	1.850.910	2.737.656	2.587.376	63,0
Février 8	3.247.124	195.227	252.640	31.338	1.783.912	2.773.192	2.499.670	65,3
Mars 8	2.683.539	125.432	1.413.936	417.289	1.880.794	4.215.006	(1) 1.951.222	45,6
Avril 5	3.278.837	209.585	436.177	285.973	1.837.368	3.644.137	2.196.055	59,7
Mai 3	3.435.570	218.764	400.102	144.152	1.837.278	3.395.369	2.360.101	63,5
Juin 7	3.521.985	290.192	276.665	11.411	1.911.603	3.163.689	2.432.615	68,1
Juillet 5	3.549.092	255.459	181.803	23.084	1.995.258	3.115.331	2.450.724	68,4
Août 9	3.577.787	248.833	156.268	7.636	2.048.280	2.999.245	2.595.593	68,4
Septembre (2) 6	3.588.380		151.760		2.166.370	3.010.950	2.673.040	67,0

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2,50 %, depuis le 26 mai 1933.
précédent : 3 %, depuis le 7 avril 1933.

- (1) A partir du 8 mars 1933, ce poste comprend les « Special deposits » (member banks et nonmember banks).
(2) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissem.	Comptes courants détiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle	5.398.642	3.506.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52,95
1932 Moyenne annuelle	5.705.706	1.506.556	4.664.442	1.117.929	122.211	13.460.319	372.512	1.366.760	47,45
1932 Juin 10	5.655.764	1.432.881	4.660.807	1.313.803	242.854	12.916.643	327.759	1.212.653	49,03
Juillet 10	5.676.359	1.398.422	4.908.377	1.140.110	87.318	13.255.563	377.062	1.377.628	47,13
Août 10	5.714.988	1.388.450	4.753.691	893.787	95.029	13.420.373	353.808	1.382.301	46,87
Septembre 10	5.788.908	1.395.783	4.634.559	1.093.947	95.567	13.348.998	282.597	1.307.397	47,96
Octobre 10	5.796.121	1.402.326	4.766.597	1.193.967	125.378	13.760.846	337.184	1.090.814	47,39
Novembre 10	5.814.633	1.407.848	4.935.069	1.350.208	110.623	13.578.786	307.410	966.461	48,63
Décembre 10	5.829.896	1.351.880	4.972.761	1.081.426	91.133	13.422.771	324.000	1.059.428	48,51
1933 Janvier 10	5.843.355	1.305.729	5.178.966	732.712	71.628	13.580.792	404.122	1.309.918	46,74
Février 10	5.865.163	1.303.604	4.992.018	485.038	55.972	13.350.709	279.365	1.706.600	46,74
Mars 10	6.225.386	912.345	5.013.468	686.098	58.314	12.913.599	305.515	1.333.951	49,05
Avril 10	6.313.601	799.694	4.843.955	579.445	69.488	13.019.255	305.959	1.133.951	49,20
Mai 10	6.528.244	534.718	4.743.623	699.086	64.119	12.860.298	280.121	1.259.534	49,05
Juin 10	6.716.821	358.369	4.627.096	495.348	44.038	12.840.761	256.573	1.345.108	48,99
Juillet 10	6.788.027	329.102	4.638.414	469.767	42.068	13.204.736	341.980	1.516.413	47,25
Août 10	7.013.426	335.924	4.579.026	395.027	36.471	13.250.168	342.639	1.666.822	48,48

Taux d'escompte { actuel : 3,5 %, depuis le 4 septembre 1933.
précédent : 4 %, depuis le 9 janvier 1933.

Anc. Et. d'Imp. Th. DEWARICHET
J. M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Rois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
